

Nouvelle série

N° 107

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

Année 1990



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1990

BUREAU DE L'ACADEMIE
pour le 1^{er} trimestre 1990

Président d'honneur : M. Maurice JOUBERT, préfet du département du Gard.

Président : M. le professeur René BOSC.

Vice-président : Mme Christiane LASSALLE.

Secrétaire perpétuel : M. le bâtonnier Jean MENARD.

Secrétaire adjoint : M. Félix VILLENEUVE.

Trésorier : M. Pierre CLAVEL.

Trésorier adjoint : M. Georges SAPEDE.

Bibliothécaire : M. Christian LIGER.

Bibliothécaire adjoint : M. Victor LASSALLE.

Archiviste : Mme Christiane LASSALLE-GUICHARD.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

FAITS ACADEMIQUES

Election du président et du vice-président	6
Passation de pouvoir entre M. le pasteur Château et M. le professeur Bosc, nouveau président pour l'année 1990	10
Budget 1990 : présentation de M. Clavel	11
Installation de Me André Galy	17
Information sur l'organisation de la journée du 18 mai 1990 réunissant tdes Académies de Province, par M. le président Bosc	28
Décès du docteur Jean Pellet, de Génolhac, corres- pondant	30

COMMUNICATIONS

Vendredi 12 janvier 1990 :

Communication de M. Maurice Aliger : <i>De la voix héracléenne à la voie domitienne</i>	6
---	---

Vendredi 2 février 1990 :

Communication de M. Joachim Durand : <i>Deux Gardois de qualité : Emile Cazelles et Gaston Ma- ruéjol</i>	11
---	----

Dimanche 4 février 1990 :

Séance annuelle à l'Hôtel Atria.

Vendredi 9 février 1990 :

Communication de M. Lucien Frainaud : *Méconnue, méprisée par l'Histoire, mais grande dame : Madame du Barry* 14

Vendredi 9 mars 1990 :

Communication de M. Victor Lassalle : *Le patrimoine nimois, source d'inspiration de quelques artistes du XIX^e au XX^e siècle* 28

Vendredi 23 mars 1990 :

Compte rendu par M. Robert Debant de l'ouvrage de M. Rainer Riemenschneider : *Décentralisation et régionalisme en France vers le milieu du XIX^e siècle* ... 29

Communication de M. le pasteur Roger Grossi : *Pensée politique et religieuse de Jean-Paul Rabaut dit Saint-Etienne ou de Saint-Etienne* 31

S O M M A I R E

FAITS ACADEMIQUES

Décès de M. le comte Henri de Régis, membre résidant depuis 37 ans. Un hommage lui est rendu par M. le professeur René Bosc, président de l'Académie ...	39
Réception de M. Pierre Fabre comme membre résidant au siège de M. le professeur Guy Dupré. Allocution du président René Bosc	42
Décès de M. Du Colombier, procureur général honoraire, ancien membre résidant. Me Jean Roger, membre résidant, rappelle sa carrière dans une brève allocution	66
Rencontre Inter-Académies du 18 mai 1990, sous la présidence de M. Joubert, préfet du Gard, et en présence de Mlle Odyle Rio, reine du Félibrige. Conférence de M. le professeur Bautier : « Les Académies et leur rôle dans la France d'autrefois et d'aujourd'hui	78
Le 30 mai 1990 : Remise des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation, dans les salons du Conseil général ; l'Académie de Nîmes est représentée ..	81

Le secrétaire perpétuel a représenté notre compagnie à la réception donnée dans le cloître de la Chapelle des Jésuites, à l'occasion de la Sainte-Estelle	81
Suivant la tradition, la dernière séance des membres de l'Académie, avant les vacances d'été, s'est tenue à l'Hôtel Davé	83
M. le président René Bosc et M. Pierre Fabre, membre résidant, ont participé aux journées de Lourmarin .	84
Projet d'organisation des journées Alphonse Daudet, M. le président René Bosc	84

COMMUNICATIONS

Vendredi 20 avril 1990 :

Compte rendu de l'ouvrage de Mme Simone Lheureux : *Vie et passions de Mme de Crussol, duchesse d'Uzès*, par M. Lucien Frainaud, membre résidant. 67

Communication de M. Louis Durteste, membre résidant : *Le drame de Mers-el-Kébir*

72

Vendredi 4 mai 1990 :

Communication de M. André Nadal, membre résidant : *Histoire et origine des noms de nos monuments* 75

Vendredi 8 juin 1990 :

Communication de Mme Janine Reinaud, membre résidant : *Le Portement de Croix dans l'œuvre de Simon de Châlons*

82

Vendredi 22 juin 1990 :

Communication de M. Christian Liger, membre résidant : *De Gaulle et la raison française* 84

HOMMAGES

<i>Salinelles, du Néolithique à nos jours</i> , par M. Sauveplane, correspondant	67
<i>Le poète nimois Louis Roumieux</i> , par M. Michel Courty, correspondant	67
<i>Quatre études</i> , par M. Claude Escholier, membre résidant	67
<i>Un petit causse lozérien : La Can de l'Hospitalet</i> , par M. Guilhem Fabre, correspondant ..	81
<i>La Révolution française et le Var</i> . Mlle Odyle Rio a participé à sa rédaction ...	81
<i>La Manade Laurent</i> , par M. Daniel-J. Valade, correspondant ..	81

S O M M A I R E

FAITS ACADEMIQUES

Cérémonie annuelle en hommage à M. André Chamson.	93
Décès du fils de M. Lacour, de M. Abauzit, de Mme Missonger	96
Nomination de Mme Frédérique Hébrard, fille de M. Chamson, dans l'ordre de la Légion d'honneur	96
M. Louis Durteste est nommé membre non résidant de l'Académie du Var	112
Candidature de M. le docteur Paul Tempier au siège vacant de M. Henri de Régis	112
Séance extraordinaire du 7 décembre 1990 en vue de la modification du règlement	114
Semaine du 1 au 8 décembre 1990 : journées organisées commémorant le 150 ^e anniversaire de la naissance d'Alphonse Daudet	122
Remise de la Cigale d'Or à Mlle Odyle Rio le 10 dé- cembre 1990 au Muséon Arlaten à Arles.	

COMMUNICATIONS

Vendredi 5 octobre 1990 :	
Communication de Mgr Robert Dalverny : <i>Saint Bernard et le pouvoir papal</i>	97
Vendredi 19 octobre 1990 :	
Compte rendu par M. Lucien Frainaud du livre de M. J.-P. Nègre : <i>Musarder en terre gardoise</i>	100
Communication de M. Félix Villeneuve : <i>Biologie et sociétés futures</i>	103
Vendredi 9 novembre 1990 :	
Communication de M. Georges Sapède : <i>André Chénier et Florian, deux poètes face à la Terreur</i> ..	108
Vendredi 23 novembre 1990 :	
Communication de Me Marcel Fontaine : <i>Les ori- gines provençales du Grau-du-Roi</i>	113

Vendredi 7 décembre 1990 :

Communication de M. Pierre Clavel : *Les routes du Languedoc au XVIII^e siècle : Pouvoir d'Etats, pouvoir royal* 118

Vendredi 21 décembre 1990 :

Compte rendu par M. Joachim Durand de deux ouvrages : celui de MM. Gaillard et Vielzeuf, *La Corrida populaire et politique* ; et celui de MM. Vielzeuf et Paczkowski, *La Grand'Combe en Cévennes*. 123

Communication de M. Pierre Fabre : *Les cartes de l'Uzège et de Nîmes* ... 127

HOMMAGES

Donner sa langue au diable, par M. Philippe Gardy.

Expérience esthétique et ontologie de l'œuvre, de Mme Danielle Lories.

Réflexions d'un académicien rustique, de M. le médecin général Edmond Reboul.

Image donnée, image reçue, de M. Philippe Roberts Jones.

Textes occitans de la période révolutionnaire, de Mme Boyer-Fournier.

Novillades et Corridas, de M. Daniel-J. Valade.

Saint-Mamert-du-Gard, de M. Maurice Aliger.

La Corrida populaire et politique, de MM. Henri Gaillard et Aimé Vielzeuf.

Politiques et Religion, de l'Institut d'Etudes du Massif Central.

La Grand'Combe en Cévennes, de MM. Aimé Vielzeuf et Paczkowski.

La miéuno mount-joio, de M. Michel Courty.

Manduel à tous les âges, de M. Jouffret.

Quatre siècles avec une famille cévenole, de M. Pierre et Mme Yvonne Villaret.

Nouvelle série

N° 107

**BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES**

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

1^e Trimestre 1990



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1990

SEANCE DU 12 JANVIER 1990

La séance est ouverte à 16 h 30, sous la présidence de M. le pasteur René Château.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mgr Robert Dalverny, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Robert Debant et M. Jean Roger.

Le président ouvre la séance en présentant ses vœux aux membres de l'Académie et à leurs familles. Il fait un rapide rappel des événements familiaux survenus au cours de l'année écoulée.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté.

Il porte à la connaissance de l'assemblée la lettre de remerciements de M. Jean-Claude Lamy, élu récemment en qualité de correspondant.

Il informe l'assemblée de la tenue, quelques instants auparavant, de la Commission des Finances et précise que M. Pierre Clavel présentera le budget 1990 lors de la prochaine réunion.

L'ordre du jour appelle l'élection du président et du vice-présidents. Le vote se déroule à bulletins secrets et donne les résultats suivants :

- en qualité de président . M. le professeur René Bosc,
- en qualité de vice-président : Mme Christiane Lassalle.

Le président félicite les nouveaux élus et indique que la passation des pouvoirs s'effectuera le 2 février 1990.

M. le professeur René Bosc remercie l'assemblée de la confiance qui lui a été témoignée. Il dit espérer pouvoir faire face aux devoirs de sa nouvelle charge.

Mme Christiane Lassalle adresse à son tour ses remerciements à notre compagnie. Son élection est le reflet des services qu'elle rend à l'Académie et de son dévouement. Profitons de ce compte rendu pour la remercier une nouvelle fois.

La communication de M. Maurice Aliger retient ensuite l'attention de notre compagnie :

De la voie hérakléenne à la voie domitienne

C'est un voyage dans le temps et l'espace que nous offre l'orateur : construction de la route et son tracé ; difficultés rencontrées ; analyse des diverses bornes ; description des sépultures trouvées en bordure ; examen des découvertes récentes lors de travaux agricoles ou de nouvelles constructions. Rien n'est laissé dans l'ombre.

En voici un compte rendu paru dans *Midi Libre* :

Au cours des douze travaux qu'il exécuta, le héros Dorien Héraklès (que les Romains baptiseront Hercule) traversa par deux fois notre Languedoc en empruntant la route que Prométhée lui aurait tracée pour le remercier de l'avoir délivré : pour ravir les pommes d'or du jardin des Hespérides et s'emparer des bœufs du géant Géryon.

Héraklès est la personnification de l'hellénisation dès le XVII^e siècle avant J.-C. du monde occidental.

Et c'est là que légende et réalité se rejoignent : on donna à cette route le nom de voie hérakléenne.

C'est elle, qu'en 218 avant notre ère, Hannibal suivit dans sa marche vers Rome avec une prodigieuse armée (comptant notamment trente-sept éléphants).

Après sa victoire sur la Gaule du Sud, le proconsul Domitina Ahénobarbus commença — à partir de 118 avant J.-C. — la construction, entre Beaucaire et les Pyrénées, d'une très importante route qui prit son nom : ce sera la voie domitienne. Elle traversera : Nîmes, Béziers, Narbonne. chefs-lieux de cités et nombre de stations intermédiaires y seront établies.

Maurice Aliger évoqua ensuite la « construction » de la chaussée, les ouvrages (ponts de pierre en gros appareils) pour franchir les cours d'eau : ceux d'Ambrussum, près de Lunel, et de Saint-Thibéry bien qu'en grande partie minés, donnent une image de leur solidité ; sur un tracé, aussi droit que possible, sur toute la longueur la voie était jalonnée tous les milles romains (soit 1.481,50 m).

Un autre site, voisin de Gallargues-le-Montueux, desservi par la voie domitienne, mérite de retenir l'attention (et une visite), c'est celui d'Ambrussum où plusieurs tronçons « caladés » de la domitienne ont été mis à jour.

Maurice Aliger conclut sa très intéressante communication (qui fut enrichie par la projection d'une quarantaine de

diapos) par ces mots : « La voie domitienne, orgueilleuse voie impériale élément fondamental de l'emprise romaine, a modelé, à jamais le visage du Languedoc. »

Aujourd'hui, sur un tracé pratiquement identique, s'alignent route nationale, autoroute à six voies, importante voie ferroviaire sur laquelle filent les T.G.V. Et c'est ainsi que notre Languedoc méditerranéen est appelé à devenir l'un des plus grands axes de communication de l'Europe de demain.

M. Maurice Aliger reçoit, pour cet exposé, les félicitations du président. Il répond ensuite avec plaisir à plusieurs de nos amis, intervenant dans le débat.

La séance est levée à 18 h 15.

SEANCE DU 2 FEVRIER 1990

La séance est ouverte sous la présidence de M. le pasteur René Château.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Lucien Frainaud, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, Mme Christiane Lassalle, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mgr Robert Dalverny, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Jean-Charles Lheureux, M. le docteur Maubon.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel qui présente le procès-verbal de la séance du 12 janvier 1990, qui est adopté.

Le secrétaire perpétuel donne ensuite lecture de diverses lettres de personnalités qui adressent leurs vœux à notre compagnie, ainsi que d'une lettre de M. Pierre Fabre, élu membre résidant, et une de Mme Germaine Molines, correspondant.

Une lettre ayant trait à l'immeuble Séguier donne lieu à un court débat. Cette question sera examinée par le bureau.

Selon la tradition, les formalités de la passation des pouvoirs vont s'accomplir.

Tout d'abord, M. le pasteur René Château, président sortant, prend la parole et adresse ses remerciements à tous les membres de notre compagnie pour l'aide et le soutien apportés au cours de l'année 1989 ; il trace ensuite un rapide tableau de notre activité pendant l'année écoulée. S'adressant à M. le professeur René Bosc, le président salue le médecin, le professeur, le chef de service, mais aussi l'homme attaché à son milieu familial, culturel et spirituel. Il lui remet symboliquement la clé de notre Académie, sous les applaudissements.

M. le professeur René Bosc, prenant place au fauteuil présidentiel, s'adresse à notre compagnie et remercie tout d'abord M. le pasteur René Château pour son travail et son dévouement au cours de ses fonctions. Il indique ensuite quelle orientation il envisage de donner à sa présidence : ouverture, travail d'équipe, union des efforts et recherche d'une collaboration efficace entre la ville et notre compagnie. Il est vivement applaudi.

Le texte de ces deux allocutions sera publié dans les Mémoires.

Le président reprend l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel.

Ce dernier donne lecture de la correspondance reçue relative à la réunion publique du 4 février et informe la compagnie des derniers préparatifs.

Il présente le livre de M. Aimé Vielzeuf : *La Grand' Combe en Cévennes*. Notre confrère en offre un exemplaire pour la bibliothèque.

Il appartient à M. Pierre Clavel, trésorier, de présenter le budget 1990. Après quelques remarques et un court débat, ce budget est approuvé.

MM. Frainaud et Clavel sont mandatés pour obtenir tous renseignements auprès du Crédit Agricole, quant aux possibilités de recevoir des fonds d'un Fonds National, propriété de cet organisme.

C'est M. Joachim Durand qui a été chargé de la communication de ce jour. Elle a pour titre :

*Deux Gardois de qualité :
Emile Cazelles et Gaston Maruéjol*

Avec sa finesse habituelle et sa profonde connaissance des personnages analysés, M. Joachim Durand retrace la vie de ces Nimois, l'un, haut fonctionnaire dans notre pays, l'autre, homme politique républicain modéré, archéologue, membre de notre compagnie, décédé en juin 1917.

En voici le résumé :

Emile Cazelles, né à Nîmes le 13 octobre 1831, docteur en médecine, a acquis la célébrité en traduisant, et surtout en interprétant dans des préfaces ou avant-propos remarquables, les œuvres capitales d'Herbert Spencer, Stuart Mill, Bentham, Alexandre Bain, Grote (Anglais) et de Moleschott (Allemand). Adversaire de l'Empire, estimé des grands républicains (Gambetta, Ferry, Waldeck-Rousseau, Constans), il a été secrétaire général de la Préfecture du Gard, après notre revers de 1870, puis titulaire de quatre grandes préfec-tures, grand directeur au ministère de l'Intérieur, conseiller d'Etat, commandeur de la Légion d'honneur. Quand il n'exerçait pas de hautes fonctions, il séjournait, avec sa famille à Saint-Gilles, à qui il a légué sa magnifique bibliothèque. Son fils, Jean, avocat à la Cour d'Appel de Paris, a été conseiller général de Saint-Gilles, puis sénateur radical-

socialiste du Gard pendant les décennies 1920-1930 et 1930-1940. Emile Cazelles est mort en décembre 1908.

Gaston Maruéjol, protestant, né à Nîmes le 6 novembre 1847, avocat à la Cour d'Appel de Nîmes, adjoint au Maire de cette ville en janvier 1881, fut maire de Nîmes de 1885 à 1888. Elu, en 1882, conseiller général du Gard, il a siégé pendant plus de trente ans dans cette assemblée départementale. Historien de sa ville natale, fondateur de la revue *Nemausa*, il a publié, dans ce périodique, des documents authentiques et inédits sur l'histoire de Nîmes et de ses environs, ainsi que des études remarquables d'archéologie. Organisateur de notre actuel musée lapidaire, Gaston Maruéjol, laïque, républicain modéré, ne fut battu, lors de la succession d'Emile Jamais, que de 400 voix environ par Gaston Doumergue, qui a fait, par la suite, la brillante carrière que l'on sait. Excellent orateur, mais pas orateur de foules, Gaston Maruéjol avait la classe nécessaire pour faire un très bon parlementaire. Peut-être a-t-il manqué un peu de souplesse. Expert en philosophie, histoire, économie politique, archéologie, etc., académicien nîmois particulièrement laborieux (environ 25 « communications »), il est resté célèbre, pour avoir, dans une grande mesure, explicité les mérites des réalisateurs des deux belles mosaïques trouvées dans le sous-sol nîmois en 1883-1884 : *Le Mariage d'Admète*, et le beau berger *Endymion*. Homme de science, Gaston Maruéjol a été une haute figure. Une rue de la ville de Nîmes porte son nom. Son buste en marbre (œuvre de Mérignargues fils) est au Musée d'Histoire naturelle de notre ville. Gaston Maruéjol est décédé le 30 juin 1912.

Le président ouvre la discussion. MM. Fontaine, Clavel, Lauret et Mme Lassalle y prennent part tour à tour.

Avant de lever la séance à 18 h 15, le président remercie M. Joachim Durand et donne rendez-vous à tous pour assister à notre séance publique du 4 février prochain.

SEANCE DU 9 FEVRIER 1990

La séance est ouverte sous la présidence de M. le professeur René Bosc.

Sont présents : M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur René Château, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. le bâtonnier Jean Goujon et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Jean Roger, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Louis Durteste, M. le docteur Paul Maubon.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance du 2 février 1990. Après une remarque de M. Aimé Vielzeuf, il est adopté.

Il informe la compagnie des diverses correspondances reçues récemment et indique les dates des séances prévues pour le 2^e trimestre 1990 : 6 et 20 avril, 4 et 18 mai, 8 et 22 juin.

La liste des communications sera annoncée dès que possible, après la réunion de la commission du programme.

Plusieurs membres de notre compagnie posent une question relative à la réception des membres non résidant. Un examen sera fait par le bureau et la commission des anciens présidents.

A l'ordre du jour, une communication de M. Lucien Frainaud ayant pour titre :

*Méconnue, méprisée par l'Histoire,
mais grande dame : Madame du Barry*

En voici le résumé :

C'est sur un ton plaisant que M. Frainaud a abordé son sujet en déclarant que la femme n'a pas attendu que le législateur en reconnaisse le droit, pour affirmer sa personnalité et, de citer celles qui d'Hélène de Troie, à la Castiglione, en passant par Cléopâtre, Blanche de Castille, les Médicis, la Pompadour, Mme Tallien, ont laissé le souvenir de créatures que le poids des responsabilités ne faisait pas reculer !

Puis d'évoquer l'enfance tourmentée de la fille de Jeanne Bécu et de Gouard de Vaubernier, qui fut en pension chez des religieuses jusqu'à 15 ans ; puis son travail chez un marchand de mode parisien. Ensuite, demoiselle de compagnie, puis, mannequin chez un grand couturier, enfin chez Mme Du Quesnoy, tenancière d'un salon de jeu où va se décider son destin : elle est remarquée — à cause de son élégance et sa beauté — par un certain comte Jean du Barry qui s'éprend d'elle. Elle est alors connue par de hauts personnages, tel que le vieux maréchal duc de Richelieu qui, en 1758, introduit Jeanne à la Cour de Versailles... où elle va rencontrer Louis XV. Celui-ci vient de perdre sa femme, et, depuis 4 ans, la Pompadour n'est plus de ce monde. Le roi s'éprend de Jeanne et veut en faire sa favorite, mais comme elle n'est point « en condition », pas mariée, sans titre, il faut lui trouver un parti. Jean du Barry, peu scru-

puleux, lui fait épouser son frère. Présentée à Versailles, elle vit près du roi, fréquente les grands ; mais subit les critiques souvent sévères de ceux avec lesquels elle s'était déjà opposée : en particulier le duc de Choiseul dont elle obtiendra le renvoi du Ministère et de la Cour.

M. Frainaud raconte l'hostilité qu'elle subit du jeune dauphin (le futur Louis XVI) et de Marie-Antoinette. A la mort en 1774, de Louis XV, elle dut se retirer à l'abbaye de Pont aux Dames ; puis dans le château de Louvecienne.

Le conférencier évoque alors l'insouciance de la cour de Versailles et l'orage qui gronde à travers le pays ; 1789 (5 mois, 14 juillet, nuit du 4 août). Un vol est commis chez la du Barry, au château de Louveciennes : sur les murs de Paris est affiché le débaî des bijoux volés : une fortune ! Accusée de complicité avec les émigrés, entre 1790 et 1793, elle ira à trois reprises à Londres où elle est reçue par le roi Georges III. Elle récupèrera ses bijoux et en vendra une partie à l'étranger. Et le paiera cher ; sa générosité à l'égard des émigrés la fera accuser de complicité dans le soulèvement de la Vendée. Arrêtée après la mort de Louis XVI, elle sera condamnée à la peine capitale.

Et M. Frainaud de conclure : « Elle a payé la haine du moment, les ragots de ceux qui voulaient sa perte. Être belle, bonne, généreuse, voilà ce qu'elle fut. Voilà ce que l'Histoire n'a pas voulu entendre. »

Cette communication, écoutée avec beaucoup d'attention par l'auditoire, apporte une lumière nouvelle sur la vie de cette grande dame.

Au cours des débats, il faut noter les interventions de MM. Sapède, Nadal, Lauret, Clavel.

Le président, après avoir vivement complimenté l'orateur, lève la séance à 18 h 20.

SEANCE DU 23 FEVRIER 1990

M. le professeur René Bosc, président, ouvre la séance à 16 h 30.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mgr Robert Dalverny, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri de Régis, M. Jean Roger, M. Félix Villeneuve, M. Jean-Charles Lheureux.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance du 9 février, qui est adopté.

Il informe l'assemblée de la remise par nos confrères Joachim Durand et A. Nadal d'un exemplaire de leurs récentes publications. Le président les remercie et dit qu'elles seront déposées à la bibliothèque.

Le bureau s'étant penché sur le problème de la composition des commissions, le secrétaire perpétuel donne

connaissance de la liste des membres siégeant dans ces dites commissions et demande que les éventuelles modifications soient portées à sa connaissance sous quinzaine.

L'installation de Maître André Galy était ensuite à l'ordre du jour.

En l'absence de M. Jean Roger, Me André Galy est introduit dans la salle de réception par MM. Drouot et Panet.

Monsieur le Président lui adresse tout d'abord des paroles de bienvenue dans notre confrérie et rappelle sa carrière de juriste, d'homme de bien et de culture :

Maître André Galy,

Je suis personnellement très heureux de vous accueillir dans notre compagnie. Lorsque le groupe dont vous faites partie vous a proposé pour succéder à notre regretté confrère Marcel Decremps vous n'étiez pas un inconnu pour moi : en dehors de la notoriété dont vous jouissez dans notre ville, je vous avais croisé plusieurs fois dans les couloirs de l'École d'Infirmières et d'Assistants sociales dans laquelle nous donnions tous les deux, et cela nous avait donné l'occasion de siéger parfois dans le même jury. Après avoir été proposé à l'élection le 5 mai 1989, notre compagnie vous a élu membre résidant, à l'unanimité des membres présents, dans sa séance du 16 juin 1989. Permettez-moi maintenant, Maître Galy, de vous présenter à mes confrères, comme la tradition m'y oblige.

Vous êtes né le 20 décembre 1918 à Carcassonne, vos racines se situent en effet dans l'Aude, et plus exactement dans le village de Cazilhac, à trois kilomètres de Carcassonne. Votre famille était bien implantée dans cette région puisque votre grand-père paternel fut agent-voyer des Ponts et Chaussées à Carcassonne, ce qui l'amena à s'occuper de cette construction remarquable, héritée du règne de Louis XIV, qu'est le Canal du Midi. La famille de votre mère était

originaire des Corbières, du petit village de Montbrun, près de Lézignan-Corbières. C'est dans le département de l'Aude que vous avez encore quelques membres de votre famille. Mais votre père avait choisi la magistrature comme carrière : après des études à Carcassonne, puis à Toulouse et Paris, il fut magistrat à Saint-Pons, dans l'Hérault, à Prades dans les Pyrénées-Orientales, puis à Montpellier ; mais la période la plus importante de sa vie professionnelle s'écoula à Nîmes où il fut conseiller à la Cour d'Appel. Votre père est décédé il y a une vingtaine d'années. Votre mère le suivit quelques années plus tard.

Vos années d'école se sont écoulées d'abord à Prades, puis au lycée de Montpellier pendant deux ans, puis à Nîmes, d'abord au lycée Daudet, de la 5^e à la 3^e, puis au collège de l'Assomption jusqu'au baccalauréat, section latin-langues, puis philosophie. Vous entrez ensuite à la faculté de Droit de Montpellier où vous obtenez ce qu'on appelait alors la licence en droit, et vous ajoutez à ce titre un diplôme de droit public et un diplôme d'économie politique. Vous deviez ensuite présenter un mémoire d'études supérieures et vous aviez choisi comme sujet un problème difficile et certainement passionnant — vous m'avez dit vous-même qu'il vous avait passionné — celui de la *lycanthropie*, c'est-à-dire de la métamorphose supposée de l'homme en loup-garou, à partir du « traité de la lycanthropie » écrit par Jean Boudin, ministre de Charles VII. Hélas ! vos recherches n'ont pas abouti à la rédaction d'un ouvrage. Peut-être pourrez-vous, un jour, nous faire profiter de votre documentation et de votre réflexion sur cet intéressant sujet. C'est pendant ces années de faculté que vous côtoyez deux d'entre nous, le pasteur Aimé Bonifas et le bâtonnier Jean Ménard, étudiants comme vous, sans savoir, bien sûr, que vous vous retrouveriez un jour à l'Académie de Nîmes !

Dégagé de toute obligation militaire en raison d'un handicap visuel, vous entrez en 1943 dans la vie active par vo-

tre inscription au Barreau de Nîmes dont vous ferez partie pendant quarante années, c'est-à-dire jusqu'en 1983. D'abord collaborateur assidu de Maître Gony, avocat renommé de notre ville, vous ouvrez ensuite un cabinet personnel et vous assisterez tout au long de votre carrière à cette importante mutation de la corporation des avocats. Dès le début, vous vous intéressez au Droit social et au Droit du Travail, à une époque où cette discipline toute neuve se développe d'une façon considérable pour aboutir aujourd'hui à une grande complexité. Cette spécialisation vous désigne à un certain moment pour occuper, après Maître Labat, le poste d'« avocat des pauvres », qui fut, si je ne m'abuse, une création nimoise d'avant-garde, à une époque où l'assistance judiciaire n'existait pas encore. Il faudra bien qu'un jour vous éclairiez davantage notre compagnie sur cette charge particulière créée à Nîmes par Louis Raoul en 1459 et qui vous valut de fréquenter pendant de longues années cette belle mais très vieille maison, sise au n° 16 de la rue Fresque, et dont la raison d'être est précisée par la plaque de marbre apposée au-dessus de la porte d'entrée, puisqu'elle porte cette inscription « DOMUS ADVOCATI PAUPERUM », soit « Maison de l'Avocat des Pauvres ». Vous avez été passionné par ce travail, tant par la réception des clients à votre cabinet que par les plaidoiries qui suivaient. Les affaires familiales : divorces, séparations, devenir des enfants, étaient votre pain quotidien, ainsi que tous les problèmes du droit du travail. Vous aviez la confiance de vos confrères qui vous ont élu à trois reprises, et pour trois ans chaque fois, pour siéger au Conseil de l'Ordre des Avocats. Vous avez été trésorier de l'Ordre à un certain moment. Malheureusement, l'handicap visuel dont j'ai déjà fait mention vous empêcha d'accepter la charge de bâtonnier. En 1984, après une longue carrière, vous avez démissionné et vous avez obtenu l'honorariat, ce qui vous permet de participer encore à certaines cérémonies et à l'élection du bâtonnier.

Mais cette vie professionnelle si pleine n'a pas absorbé tout votre temps. Très sensibilisé aux problèmes sociaux, vous vous êtes engagé dans la lutte contre l'alcoolisme, et, convaincu par le docteur Bataillon, alors médecin départemental de la Santé, vous avez présidé pendant plus de dix ans, le Comité départemental de défense contre l'alcoolisme, dispensant des informations sur ce problème dans l'armée, le système scolaire, les prisons et autres établissements. A ce titre, vous avez pris part à plusieurs congrès anti-alcooliques, à Paris et à Marseille notamment.

Ces préoccupations sociales qui vous honorent et que vous partagez depuis longtemps avec Madame Galy puisqu'elle a occupé longtemps un poste à la Préfecture du Gard, dans le secteur des affaires sociales, ne vous ont pas empêché de vous livrer à des activités plus divertissantes : vous avez été un ardent supporter du football nîmois et, bien que vous n'ayez jamais fait partie d'une équipe, vous avez apporté à Nîmes-Olympique un soutien persévérant, et vous n'avez pas oublié cette expédition, quasi historique, des supporters nîmois qui, en juin 1968, quelques semaines après des événements qui sont dans toutes les mémoires, ont frété huit trains pour aller assister, hélas ! à la défaite de Nîmes devant Reims, lors de la finale de la Coupe de France, à Paris. La tauromachie a su capter aussi votre attention et je sais par notre confrère le docteur Jean Lauret que vous avez pris une part importante à l'organisation du 33^e Congrès de la Fédération des Sociétés taurines, lequel donna naissance à la première Féria de Nîmes en 1952. Avec d'autres « aficionados », Francis Doutre, Francis Cantier, l'imprimeur Gueidan et M. Boulanger, secrétaire du Club taurin, vous organisez une très belle exposition d'œuvres taurines. Avec l'aide de M. Cooper, expert collectionneur du château de Castille, avec la bienveillance de notre confrère Jean Roger, adjoint aux Beaux-Arts dans la municipalité Tailhades, et avec l'aide de plusieurs collectionneurs, vous réussissez à

rassembler de nombreuses œuvres d'art et ce musée temporaire donnera plus tard à d'autres le courage de créer un musée taurin permanent. J'ajoute que les circonstances vous ont amené à recevoir vous-même, à la galerie Jules-Salles, le célèbre peintre Pablo Picasso et que vous gardez de ce tête-à-tête un souvenir très agréable.

Ces dernières années, vos préoccupations semblent avoir évolué et en dehors des cours de droit que vous donnez encore dans les diverses écoles paramédicales regroupées dans l'établissement de la rue Kléber, vous avez entrepris des recherches personnelles qui vous amènent à donner, comme plusieurs d'entre nous, des conférences dans des associations culturelles, notamment à la Société des Bibliophiles et à l'Office des Personnes âgées du Gard. Dans ces organismes, vous avez parlé de l'histoire de Carcassonne, de certaines erreurs judiciaires et vous préparez, je crois, un exposé sur la « notion de neutralité » pour un Etat..., sujet délicat sur lequel il sera intéressant de vous entendre un jour ou l'autre.

Une si longue activité, assumée à Nîmes pendant plus de cinquante ans, vous a profondément attaché à notre ville et vous avez décidé d'y rester pour votre temps de retraite en compagnie de votre épouse dont la santé vous a donné beaucoup de souci, il y a quelques années. Par bonheur, elle a retrouvé la santé et nous formons des vœux pour que votre retraite se révèle encore longue et heureuse, dans les occupations qui sont encore les vôtres, et non loin de votre fille unique qui partage les préoccupations sociales de ses parents puisqu'elle est puéricultrice dans une crèche à Marseille.

J'espère, Maître Galy, m'être acquitté de ma tâche avec précision et vérité. Il ne me reste plus qu'à vous redire tout le plaisir que nous avons à vous recevoir parmi nous dans ce fauteuil laissé vacant par notre regretté et distingué confrère Marcel Decremps. Sans aucun doute, ce que vous

allez nous dire de lui, nous montrera combien nous devons regretter que son séjour parmi nous ait été si court.

Maître Galy, vous avez maintenant la parole.

Le président salue la présence de Mme Galy, ainsi que celle de Mme Marcel Decremps.

Maître Galy, prenant à son tour la parole, remercie tout d'abord le président Bosc pour ses propos, puis commence son allocution en s'interrogeant sur ce qu'est l'Académie de Nîmes et ce qu'elle représente :

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames, Messieurs,

Mes premières paroles seront pour remercier tous ceux qui m'ont admis à l'Académie de Nîmes. J'ai été très touché de leur marque de sympathie et je tâcherai, dans la mesure de mes moyens, de leur apporter mon concours.

Que représente l'Académie pour les Nimois ?

Permettez-moi de vous faire part d'une anecdote réelle et qui me rend bien modeste.

Voici des années, un client est venu me faire part d'une scène violente qui s'était déroulée à l'Académie. J'étais allé la veille à l'Inspection académique et fort étonné que des violences aient été exercées dans cette administration.

Au cours de la discussion j'appris que j'avais commis une confusion et mon client de dire :

« Vous connaissez bien l'Académie, elle est boulevard Gambetta. Il s'agit de l'Académie de Billard. »

Sortant de chez moi, j'ai fréquemment entendu des réflexions d'adolescents qui se réjouissaient d'aller admirer certaines académies au Musée des Beaux Arts.

Trêve de plaisanterie. Au cours de cette réception je ne peux m'empêcher de me souvenir de mes impressions personnelles.

J'étais arrivé depuis peu de temps à Nîmes et me rendais à l'école lorsque je regardais des affiches posées à l'entrée de certaines maisons. Elles concernaient la séance publique de l'Académie et j'étais impressionné par les noms des orateurs et le sujet traité.

Je n'imaginai pas que j'appartiendrais un jour à cette Académie.

Ultérieurement, ayant été admis au Barreau, j'ai connu divers académiciens : les bâtonniers Lacombe, ancien secrétaire perpétuel, Fabre, et bien d'autres.

Je pense en particulier aux bâtonniers Jean Bosc, Charles des Guerrois et Edgar Tailhades, qui ont su me témoigner une amitié dont je suis toujours reconnaissant.

Permettez-moi également d'évoquer la mémoire de M. Davé. Il habitait au rez-de-chaussée de l'immeuble, 24, rue Fénelon, alors que je logeais au premier étage. Je me souviens de sa gentillesse, de son bon sens et de son érudition.

Je suis amené aujourd'hui à rappeler la mémoire de M. Marcel Decremps.

Il était né le 27 janvier 1910 à Saint-Martin la Bouval, département du Lot.

Il était issu d'une famille d'exploitants agricoles ayant vécu depuis plusieurs siècles dans cette région.

Il a effectué de solides études dans divers établissements et a marqué un intérêt tout particulier pour la philosophie.

Il a été notamment marqué par l'enseignement de Mgr Calvet, ancien recteur de l'Institut catholique de Paris.

Il s'est marié et a eu six enfants.

Ses études de philosophie ne l'ont pas écarté du souci d'avoir une profession. Il passa des concours et fut reçu à la Préfecture de la Seine. Son sérieux et sa compétence lui permirent de gravir des échelons et au moment de sa retraite il est secrétaire général adjoint du Service des Eaux de la ville de Paris. Il s'agit d'un service important et délicat.

Il reçut de nombreux compliments pour la perfection de son travail.

Au moment de sa retraite, il décida de se retirer dans le Midi de la France et hésita entre les villes de Perpignan et Nîmes.

Finalement, il choisit cette dernière ville, ce qui ne doit pas nous étonner lorsqu'on connaît son goût pour Mistral.

Désirant rappeler l'activité littéraire de Marcel Decremps je dois vous avouer mon embarras : je n'ai pas eu l'honneur de le connaître et j'ignore la langue provençale !

Fort heureusement, j'ai été très aimablement reçu par Madame Decremps et son fils, qui m'ont donné de précieux renseignements et une documentation dont je leur suis très reconnaissant.

On peut scinder cette œuvre en deux parties :

- les écrits sur la Provence,
- et l'ouvrage consacré à une comparaison entre : Herder, Nietzsche et Mistral.

Je me suis tout d'abord posé la question de la position de l'Académie de Nîmes à l'égard de la littérature provençale.

La monarchie française, soucieuse de consolider l'unité du pays, avait voulu privilégier la langue française, face aux divers dialectes locaux.

Henri II n'avait-il pas prescrit l'usage exclusif du français dans les écrits officiels ?

Plus tard, Louis XIII, créant l'Académie française, lui donna pour objet de préserver la langue française, face à la prolifération des patois locaux.

Par la suite, les académies de province eurent le même objet.

Les temps sont passés. On a reconnu la primauté de la langue française face aux langues régionales et d'ailleurs, si nous voulions être rassurés, nous pourrions nous souvenir

de l'Académie française qui décerna un jour son Grand Prix à Frédéric Mistral.

Cependant, nous devons toujours veiller à l'usage du français et c'est avec une surprise désagréable que nous avons appris récemment qu'un colloque scientifique se déroulait à Montpellier, en utilisant seulement l'anglais, refusant même la traduction en français.

Marcel Decremps n'a jamais nié l'importance du français et a souvent utilisé cette langue dans ses écrits. Toutefois, il avait en outre un goût particulier pour le provençal et toute une série d'écrits démontre ses profondes connaissances.

Il admirait Mistral et comprenait fort bien la pensée du poète (*Mistral, mage de l'Occident*, 1954).

L'ouvrage consacré à un parallèle entre Herder et Mistral m'a particulièrement intéressé. Assez curieusement, il est toujours d'une brûlante actualité.

Herder est né en 1743 sur les bords de la Baltique. Il fit des études à Königsberg et suivit l'enseignement de Kant.

Issu d'une famille de Prusse orientale, il voyagea à travers l'Europe, se rendit à Paris et rencontre Goethe.

L'intérêt des études de Herder est toujours actuel.

Soucieux, comme de nombreux contemporains, de la situation de l'Allemagne aux XVII^e et XVIII^e siècles, Herder étudia la notion de nationalité allemande.

Il voulut voir l'origine de la notion de nationalité dans l'origine de la population elle-même et à travers les écrits de Herder commence à apparaître la notion de race. Certes, Herder n'était pas seul à évoquer cette notion.

Toutefois, nous voyons ainsi apparaître la conception du racisme.

Ses études ont servi plus tard à des proches d'Adolphe Hitler pour la rédaction de *Mein Kampf*.

Les écrits de Hitler étaient fondés sur des études pseudo-scientifique dont nous connaissons les tragiques effets.

Marcel Decremps a opposé à ces notions, celles de nation latine présentées par Frédéric Mistral.

Ce dernier ne se fonde pas sur l'existence d'une race, mais sur une civilisation commune à des peuples divers, d'origine différente mais ayant goûté à la civilisation latine et méditerranéenne.

L'intérêt actuel de cet ouvrage s'est accru depuis des événements récents démontrant que la notion de nationalité est toujours bien vivante.

Loin d'écarter cette notion, il faut rendre hommage à Mistral qui a compris la fausseté du racisme et qui a mis l'accent sur l'importance d'une civilisation issue de la Grèce et de Rome.

Soyons reconnaissant à Marcel Decremps de cette étude toujours d'actualité.

L'œuvre de Marcel Decremps avait attiré l'attention des membres de l'Académie de Nîmes et c'est tout naturellement qu'il fut reçu le 25 mai 1984 sous la présidence de M. Maurice Aliger.

Il multiplia ensuite ses communications à l'Académie de Nîmes et décéda le 29 janvier 1989.

L'Académie de Nîmes conservera longtemps le souvenir de M. Marcel Decremps et renouvelle à sa famille ses sentiments de profonde sympathie.

En terminant, je remercie l'Académie de son accueil et l'assure de ma profonde reconnaissance.

Le président félicite notre nouveau confrère pour cette allocution écoutée par tous dans un silence total.

Avant de lever la séance, le président René Bosc invite Me André Galy à se rendre, selon l'usage, dans la salle de Lordat, afin d'y recevoir ses compliments de ses confrères et de ses amis.

SEANCE DU 9 MARS 1990

La séance est ouverte sous la présidence de M. le professeur René Bosc.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Victor Lassalle, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Jean Roger, M. Jacques Larmat, M. Aimé Vielzeuf, M. Pierre Clavel, Mme Janine Reinaud.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé par les membres de la compagnie.

Le secrétaire perpétuel donne connaissance de diverses invitations et de lettres informant l'Académie de la tenue de séminaires dans notre région.

Des remerciements sont adressés à Mme Claude Baillet pour le don fait à l'Académie, en souvenir de son beau-père, ancien président.

M. Le Villedieu a fait parvenir une correspondance relative au local qu'il occupe au rez-de-chaussée de l'immeuble, depuis plusieurs années, ce qui fera l'objet d'un examen au cours de la prochaine réunion du bureau.

Le président apporte certaines informations sur l'organisation de la journée du 18 mai 1990, qui doit permettre de réunir à Nîmes, dans les locaux des Archives départementales, aimablement mis à notre disposition par M. Robert Debant, de plusieurs académies du Midi de la France, ainsi que d'autres plus lointaines, ayant manifesté leur solidarité lors des événements du 3 octobre 1988.

Le programme complet de cette journée sera présenté prochainement.

Le secrétaire perpétuel informe l'assemblée d'une prochaine réunion de la Commission des nominations et de celle des publications.

Le président donne la parole à M. Victor Lassalle qui présente une communication sur : *Le patrimoine nîmois, source d'inspiration de quelques artistes du XIX^e au XX^e siècle.*

Cette causerie, agrémentée de nombreuses projections, est suivie avec beaucoup d'attention par tous. Avec sa grande érudition et sa parfaite connaissance du sujet, l'orateur a su montrer comment des artistes, en particulier des peintres, pourraient trouver l'inspiration dans certains aspects de l'architecture de nos monuments nîmois et gardois, et en subir l'influence.

C'est en prenant surtout pour l'exemple l'œuvre de Lucien Coutaud que M. Victor Lassalle justifie le titre de sa communication.

Après avoir reçu les félicitations du président, un débat s'instaure. Interviennent : MM. Fontaine, Nadal, Frainaud, Mme Lassalle, apportant des précisions sur la vie de Lucien Coutaud, né et enterré à Meynes.

La séance est levée à 18 h 10.

SEANCE DU 23 MARS 1990

Le président René Bosc ouvre la séance.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Jacques Larmat, M. Louis Durteste.

L'ordre du jour est modifié à la suite d'un retard du secrétaire perpétuel, indépendant de sa volonté.

Le président donne alors la parole à M. Robert Debant qui présente un compte rendu de l'ouvrage de Rainer Riemenschneider : *Décentralisation et régionalisme en France vers le milieu du XIX^e siècle*.

Le terme de « décentralisation » a fait son entrée dans le vocabulaire ordinaire de la pratique politique à la fin de la Restauration. Des voix nombreuses, dont celles de plusieurs de nos compatriotes gardois ont plaidé, avec des ar-

guments très divers, le droit des collectivités locales à s'administrer elles-mêmes (Odilon Barrot, Lamennais, Tocqueville et Ferdinand Béchard, avocat et député légitimiste du Gard).

Le régionalisme acquiert peu à peu une dimension politique qui s'épanouit sous la II^e République.

Très précoces pour une France encore éprise de centralisation, ces tentatives de réformes ont presque toutes échoué. Toutefois plusieurs d'entre elles ont ouvert la voie à des mesures que les III^e et V^e République ont accomplies.

Cet exposé de très grande qualité est vivement applaudi. Mme Christiane Lassalle intervient pour apporter quelques précisions sur le rôle du comte de Chambord, soutien de F. Béchard.

Le président remercie M. Debant et donne la parole au secrétaire perpétuel, afin que les questions administratives puissent être normalement abordées.

Le secrétaire perpétuel fait état du décès du docteur Jean Pellet, de Génolhac, récemment reçu au sein de notre compagnie en qualité de correspondant. Des condoléances ont été adressées à la famille.

La question de l'Hôtel Séguier est envisagée. M. Robert Debant précise que la commission intéressée a donné un avis favorable au classement de cet immeuble ; mais que, bien entendu, la décision finale appartient au ministre.

Lecture est donnée par le secrétaire perpétuel d'une lettre du nouveau président de la Société scientifique et littéraire de Béziers, M. Berfosse, nous invitant à lui rendre visite.

Le secrétaire perpétuel note qu'une réunion de la Commission des nominations a eu lieu le mercredi 23 mars ; mais, en l'absence de la presque totalité de ses membres due, semble-t-il, au changement de jour et à quelques problèmes de courrier, aucune décision n'a été prise. Une prochaine réunion est prévue.

Les membres de cette commission, interrogés, renouvellent leur acceptation à continuer à participer à ses travaux.

Le secrétaire perpétuel indique que le bulletin des 3^e et 4^e trimestres 1989 est en préparation. Un projet a déjà été établi ; M. Vielzeuf accepte de procéder à son examen avant que le bon à tirer soit remis à l'imprimeur.

Le président Bosc informe la compagnie de l'état actuel de l'organisation de la journée du 18 mai 1990. A cet effet, un avant-projet de programme est distribué aux membres de l'Académie.

Le président donne lecture d'une lettre de Mme Marcel Decremps, à laquelle est joint un exemplaire d'un ouvrage de notre regretté confrère intitulé : *Mireille, poème chrétien ?* Ce livre sera remis à la bibliothèque.

C'est M. le pasteur Roger Grossi qui est chargé de la communication traditionnelle. Son sujet : *Pensée politique et religieuse de Jean-Paul Rabaut, dit Saint-Etienne ou de Saint-Etienne.*

Après un rappel très bref de ce que fût la vie de cet illustre Nimois, né en novembre 1743, guillotiné à Paris en décembre 1793, enfin réhabilité par la Convention en septembre 1797, l'orateur analyse sa pensée à partir de l'étude de ses écrits.

1^o) *Les écrits littéraires et savants :*

— 1774 : En témoignage de gratitude et d'admiration pour son maître Court de Gibelin, une lettre qui analyse ses recherches sur les origines du langage, de l'écriture et l'évolution des croyances et traditions.

— 1787-88 : Ouvrage sur l'histoire primitive de la Grèce. Importance scientifique considérable dont la portée était l'ouverture que ces travaux apportaient à l'élite protestante.

2^o) *Les écrits religieux :*

— 1770-1788 : A travers l'étude de cinq textes, il présente une inlassable requête pour la reconnaissance des justes droits du Protestantisme français : par l'évolution du droit

et l'obtention de la séparation de la société civile et de la société religieuse.

3) *Les écrits politiques :*

Son ouvrage, *Considérations sur les intérêts du Tiers-Etat*, montre que ses préoccupations prennent une dimension politique.

Membre de l'Assemblée nationale, monarchiste, il œuvre pour un régime constitutionnel établissant un lien légitime entre le Roi et la Nation.

L'essentiel de sa pensée politique est contenu dans son projet de Constitution (1789) avec, en préliminaire, une déclaration des droits de l'homme en société.

Proche de Kant et de Condorcet, il a uni dans le même combat le souci de la France et le souci du Protestantisme français.

Après les chaleureuses félicitations du président René Bosc, un débat s'instaure auquel participent :

— M. Robert Debant posant la question de la réelle influence de J.-P. Rabaut sur le protestantisme ;

— MM. Clavel et Château sur l'influence de la pensée chrétienne ;

— M. le docteur Lucien Simon sur le prétendu immobilisme du judaïsme.

Débat très intéressant qui termine la séance levée à 18 h 20.

Achévé d'imprimer en octobre 1990
sur les presses de l'imprimerie Bené,
12 c, rue Pradier, 30000 Nîmes.

Dépôt légal : 4^e trimestre 1990.

Le Gérant : Jean Ménard.

Nouvelle série

N° 108

**BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES**

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

2^e Trimestre 1990



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1991

OBSEQUES DU COMTE H. DE REGIS

le 4 avril 1990, à la Cathédrale

*Discours du professeur René BOSCH,
président de l'Académie.*

Au nom de l'Académie de Nîmes et de tous mes confrères, je tiens à rendre un dernier hommage au comte Henri de Régis de Gatimel qui fut pendant 37 ans notre compagnon de route. Il y a quelques mois nous avons appris que sa santé était compromise et sa participation à nos séances était devenue moins régulière. L'aggravation enregistrée plus récemment nous laissait prévoir une séparation prochaine, c'est avec tristesse que nous avons appris son départ.

Le comte de Régis était un des membres les plus anciens de notre Académie. Il avait été élu membre résidant le 26 décembre 1952, à l'âge de 50 ans, en remplacement de Monsieur Bernard Latzarus, un helléniste distingué, dont il avait fait un remarquable éloge dans son discours de réception, laquelle eut lieu le 22 mai 1953, sous la présidence du professeur Dupont. Le professeur Dupont avait d'ailleurs retrouvé en la personne du comte de Régis, un ancien camarade de faculté et dans son allocution de bienvenue il avait rappelé leurs relations amicales et avait insisté sur la thèse que le comte de Régis avait soutenue, au terme d'une licence d'his-

toire, sur le « Séjour en Suisse de son ancêtre Charles Joachim de Régis dans les années 1790-1896 ». Titulaire d'une licence en droit, puis d'une licence d'histoire et géographie, le comte de Régis avait envisagé le concours du Ministère des Affaires étrangères, mais au dernier moment, préférant rester en métropole, il décida de se consacrer à l'exploitation de son domaine viticole situé à Lirac. Dans ses heures de loisir, il continuait de s'intéresser à l'histoire et c'est ainsi que dans une séance de l'Académie, du mois de février 1957 sous la présidence de Mlle Lavondès, il a présenté devant notre compagnie l'ouvrage du marquis de Lordat sur « Le Pays d'Uzège » et entretenu ses confrères de l'histoire du château de la Tour de Gatigne et sa commanderie de Templiers.

Après avoir assuré la vice-présidence de notre compagnie pendant l'année 1963, le comte de Régis continua de fréquenter l'Académie dans la mesure où ses activités lui en laissaient le temps. Sa présence se fit malheureusement plus rare dans la période où il dut se consacrer à Madame de Régis, atteinte d'une longue et pénible maladie qui devait l'emporter en 1983. Nous savons par ceux d'entre nous qui l'ont connu à cette époque, de quel dévouement il fit preuve et l'affection attentive dont il entoura jusqu'au bout celle qui avait été la compagne de sa vie, fit l'admiration de tous ceux qui l'approchèrent dans cette période douloureuse.

Dans les années qui suivirent, nous le vîmes revenir à nos réunions qui étaient certainement pour lui un moment de lumière dans sa longue solitude. Nous garderons de lui le souvenir d'un homme de cœur, droit, affable et remarquablement courtois.

A M. le comte Jean-François de Régis, son fils, à ses parents, à ses amis, je tiens à dire, au nom de mes confrères de l'Académie de Nîmes, combien nous prenons part à leur affliction et combien nous les assurons de notre sympathie.

SEANCE DU 6 AVRIL 1990

Le président René Bosc ouvre la séance.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Jean Roger, M. Victor Lassalle, M. Robert Debant.

Le président rappelle à l'assemblée le décès récent de M. le comte de Régis, membre résidant de notre compagnie depuis 37 ans. Il renouvelle à sa famille l'expression des sincères condoléances de la part de tous les membres de l'Académie.

Le président se félicite de la présence de M. Villeneuve parmi nous et salue aussi Mme Dupré et sa fille, venues

assister à la séance. Des amis de M. Fabre sont présents, ainsi que des membres de sa famille.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion, adopté sans observation.

Il présente les excuses de MM. Debant et Roger.

Il informe l'assemblée de la réunion, le 20 avril, de la Commission des nominations.

Il signale la réception de diverses brochures.

Le président donne quelques informations nouvelles sur l'organisation de la journée du 18 mai prochain.

Accompagné par ses parrains, MM. Drouot et Panet, M. Pierre Fabre fait son entrée dans la salle.

Le président Bosc accueille notre nouveau confrère avec chaleur. Il rappelle la brillante carrière militaire de M. Fabre, commencée comme engagé volontaire en 1940 et qui s'est écoulée sur plusieurs théâtres d'opérations souvent dangereux. Rendu à la vie civile, il entra dans l'industrie pour quelques années. Enfin, en 1981, retour au pays natal : période de recherche et d'érudition.

Allocution du président, le professeur René BOSCO

Monsieur Pierre Fabre,

Il est inutile, je pense de vous dire toute la joie que j'ai aujourd'hui à vous accueillir au sein de l'Académie de Nîmes. Vous n'êtes pas un inconnu pour notre compagnie, vous le savez. A la demande de notre président précédent, j'ai en effet présenté ici, à mes confrères, dans la séance du 3 novembre 1989, le remarquable ouvrage que vous venez d'écrire et dont je rappelle le titre : *Du Gardon à l'Ardèche*. Je me contenterai donc de rappeler brièvement ce que je disais de lui, à savoir :

— qu'il est un document extrêmement riche quant aux divers aspects de l'histoire de ce gros secteur de notre département que vous nommez l'Uzège, mais dont vous fixez bien, à juste titre, les limites, en l'intitulant : « Du Gardon à l'Ardèche » ;

— que dans cette longue histoire, vous montrez avec précision le rôle important qu'a joué, pendant treize siècles, le Diocèse d'Uzès, dans la prospérité qu'a connue cette région ;

— qu'il se dégage de votre écrit la certitude que l'Uzège a eu sa période de grandeur, dont les nombreuses traces s'animent sous votre plume et qui méritait d'être rappelée à ceux qui aujourd'hui sont trop enclins à n'accorder de l'importance qu'aux technopoles modernes ;

— que, somme toute, votre courage, véritable petite encyclopédie de l'Uzège, vient combler un vide, en complétant très heureusement les connaissances apportées déjà par les études antérieures, certes nombreuses, mais toutes parcelaires, de cette région.

La réputation que vous avez ainsi acquise auprès des membres de notre Académie, explique que votre candidature ait été si rapidement proposée pour la succession de notre sympathique confrère, Guy Dupré, dont nous avons vivement regretté la disparition prématurée. Parce qu'il était, comme vous, originaire de ce coin nord-est de notre département, vous lui aviez demandé de préfacer votre livre et il en avait été certainement très heureux. Permettez-moi de redire ici les deux lignes qu'il écrivait après la lecture de votre manuscrit : « Je termine mon voyage dans le temps par un souhait : qu'un jour l'auteur nous donne un développement plus vaste de l'histoire contemporaine de cette Uzège... Je l'en sens fort capable... ». Beau compliment, en vérité, mais quel devoir aussi pour vous maintenant ! Hélas ! quelques semaines après avoir écrit cette préface, notre ami terminait brusquement son séjour parmi nous. Le fauteuil qu'il occu-

paît vous est maintenant destiné. Gageons que compte tenu du souhait de notre confrère, ce siège ne sera pas pour vous synonyme de repos, mais bien le point de départ d'une nouvelle étape !

Si votre ouvrage a attiré sur vous l'attention de notre compagnie, il ne lui a pas révélé du même coup votre histoire personnelle. J'ai donc le devoir de l'évoquer maintenant.

Vous êtes né le 29 août 1921 dans la commune de Carsan, au Mas de Valoussière, dans ce domaine agricole dont votre famille paternelle était propriétaire depuis plusieurs générations. Votre mère était aussi issue d'une famille d'agriculteurs, implantée dans un village voisin, Saint-André de Roquepertuis. Ces deux familles comptaient parmi les notables du pays : plusieurs Fabre ont été maires de la commune de Carsan, et l'existence dans la demeure de votre famille maternelle d'un local affecté à une bibliothèque que l'on appelait « le paradis », montre bien, s'il en était besoin, que votre famille, vraiment terrienne, avait aussi, à un haut degré, des préoccupations intellectuelles, ce qui explique probablement la rupture d'avec la vie rurale que vos parents décideront lorsqu'ils auront cinq enfants à instruire. Aîné de cinq enfants, trois garçons et deux filles, vous allez faire vos études secondaires d'abord à Avignon, puis à Nîmes, au Lycée Daudet, de la 4^e au baccalauréat, car vos parents ont décidé de s'installer à Nîmes. Après votre double baccalauréat, philosophie et mathématiques élémentaires, vous commencez des études de droit, à la Faculté de Montpellier, mais en ce printemps 1940, notre pays est en guerre et les jeunes de votre génération se trouvent confrontés à des choix difficiles : vous êtes de ceux pour lesquels le devoir n'est pas un vain mot, et vous voilà engagé volontaire en février 1940, c'est-à-dire à 18 ans et demi. Dès lors, commence pour vous une longue carrière militaire, de vingt années environ, que je ne saurais parcourir en détail, d'autant plus que vous en

parlez toujours avec beaucoup de modestie et pourtant vous avez été décoré de la Légion d'honneur, vous êtes officier de l'Ordre national du Mérite, vous êtes titulaire de la Croix de Guerre 1939-45 et des TOE, ainsi que de six citations. Engagé volontaire en 1940, vous avez terminé votre carrière militaire comme chef d'escadron d'artillerie coloniale, et votre vie militaire s'était écoulée sur plusieurs théâtres d'opérations, qui n'étaient pas parmi les moins dangereux : le Sénégal, le Maroc, le débarquement en Provence, les campagnes de France et d'Allemagne, et bien entendu l'Indochine. Mais je ne voudrais pas terminer cette énumération sans insister sur votre souci permanent, à la fois d'un perfectionnement technique et d'un enrichissement personnel, c'est ainsi qu'à travers les différents postes que vous occupez, on vous retrouve :

- Breveté technique de l'enseignement militaire supérieur, scientifique et technique ;
- Instructeur à l'Ecole d'application de l'artillerie ;
- Professeur de topographie à l'Ecole inter-armes de Saint-Cyr-Coëtquidan ;
- A l'Institut de psychologie de Paris, où vous obtenez des diplômes de psychologie expérimentale, de psychologie appliquée et de psychologie comparée ;
- A l'Ecole de l'Etat-Major ;
- Directeur-Fondateur du Centre psychotechnique de l'Afrique occidentale française, lorsque vous commandez la 1^{re} Compagnie de transports à Dakar ;
- Enfin, chef de la section « Moral-relations humaines » de l'Etat-Major de l'Armée.

Tout au long de votre carrière, et malgré les impératifs des postes que vous occupez, on voit donc sans cesse préoccupé de votre formation personnelle et de celle des autres. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir le mémoire

que vous avez écrit en 1952-53 sur « L'aptitude au commandement ».

Après une telle carrière, qui vous a imposé certainement bien des renoncements sur le plan familial, on comprend que vous ayiez aspiré à une vie plus régulière, pour pouvoir partager davantage avec votre épouse une vie commune et l'éducation de vos trois enfants. Alors vous quittez l'armée. Mais vous êtes trop jeune pour cesser toute activité professionnelle. Vous entrez donc dans l'industrie, dans l'importante Société de « Creusot-Loire » où vous êtes successivement : responsable des études au Centre d'études supérieures industrielles, qui forme les cadres autodidactes dans les années 1960-62 ; responsable de la formation des cadres, techniciens et agents de maîtrise ; responsable des « affaires sociales » à la Division « Energie »... Autant de fonctions auxquelles votre formation précédente, très spécialisée, vous avait remarquablement préparé.

En 1981, cependant, l'heure de la retraite sonne, vous vous fixez à Nîmes, le lieu de votre jeunesse et comme le vieux mas familial est sorti de la famille depuis longtemps, vous vous passionnez alors pour votre région d'origine, vous parcourez le pays, plus à pied qu'en voiture, à la recherche des grottes, des dessins rupestres, des sépultures gallo-romaines et autres vestiges des civilisations antérieures ; vous retrouvez l'École antique, et vous vous inscrivez à l'Université Paul Valéry où vous suivez depuis plusieurs années des cours de préhistoire, d'archéologie et d'histoire de l'art, avec une prédilection pour les premiers siècles et le Moyen Age. Tout cela vous amène tout naturellement à accumuler une telle somme de connaissances que vous éprouvez le besoin de rédiger l'ouvrage dont j'ai parlé au début de mon exposé. Sans aucun doute, cet effort de rédaction s'imposait, votre livre est le fruit naturel de plusieurs années d'érudition et de recherche.

Après le rappel que je viens de faire de votre parcours personnel, on comprend mieux, je crois, le sous-titre que vous avez donné à votre ouvrage : « Essai sur l'histoire des influences en Uzège ». Car c'est bien cette analyse permanente des échanges entre les hommes, qui vous a animé tout au long de votre parcours. Plutôt que d'énumérer, d'une façon trop sèche peut-être, les diverses fonctions que vous avez exercées, j'aurais probablement mieux fait d'aligner quelques-unes des situations dans lesquelles vous vous êtes trouvé :

- une longue ascendance paysanne, non loin de la Chartreuse de Valbonne ;
- une longue pratique du scoutisme dans votre jeunesse ;
- la découverte de votre pays avec l'École antique ;
- votre fréquentation du Musée d'Histoire naturelle avec M. Marcellin, dont le nom est encore présent dans beaucoup de mémoires ;
- votre désarroi devant le désastre de 1940... ;
- la mystique de l'Empire et de l'Afrique... ;
- le débarquement en Provence avec « vos » tirailleurs sénégalais ;
- le commandement d'une batterie en campagne, en Indochine ;
- trente mois de brousse... avec la rencontre des civilisations Cham, Moï, Annamite...

et après ces années d'action et de commandement, après quelques années d'études de psychologie, le retour au « terrain », civil cette fois, dans une entreprise métallurgique qui comptait 150 ingénieurs et 2.500 personnes... et là, dans des conditions nouvelles pour vous, il vous faut :

- concilier les besoins de l'entreprise et les aspirations des agents ; le point de vue de la direction et ceux des syndicats ;

- promouvoir la paix dans le respect de chacun, par le dialogue, la négociation, la réflexion...

Somme toute, deux périodes de vie, bien différentes au premier abord, mais qui n'en font qu'une, si l'on veut bien y retrouver une même quête : la passion de rencontrer les autres, le souci de l'autre en un mot, et c'est ce même souci qui vous a poussé à vous occuper selon les années :

- d'une Maison de la Culture, au Creusot ;
- d'une section de l'Ecole des Parents ;
- et plus récemment, du Comité catholique pour la faim et le développement (le CCFD) dont vous avez assuré la présidence départementale pendant plusieurs années.

Voilà, M. Pierre Fabre, ce que je tenais à dire pour vous présenter à mes confrères. Vous voudrez bien excuser la maladresse de mes formules et ne retenir, de ce que j'ai dit, que les sentiments qui sous-tendaient mon discours : l'amitié que je vous porte, l'estime que j'ai pour votre épouse qui vous a si parfaitement accompagné jusqu'à ce jour et la joie que j'ai à vous voir si bien entouré aujourd'hui par vos amis, vos parents et vos enfants auxquels vous donnez un si bel exemple.

Je vous cède maintenant la parole.

C'est au tour de M. Pierre Fabre de prononcer le discours d'usage. Il rappelle avec talent la personnalité de M. le professeur Dupré, dont il occupe le fauteuil. Il rend un vibrant hommage à son prédécesseur, chrétien fervent, et note ses brillantes qualités de professeur et d'académicien. « Il excelle à raconter », dit-il ; et de citer « Le Pont Saint-Esprit », « La Princesse Dhuoda », « Le Souper de Beaucaire ». Mais le pilier de son œuvre d'historien est sa thèse de doctorat d'Etat, consacré au Père Emmanuel d'Alzon, thèse que l'orateur analyse avec minutie.

Allocution de M. Pierre FABRE

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi d'abord de vous remercier de m'accueillir parmi vous. Je mentirais si je ne vous disais combien je suis sensible à l'honneur que vous me faites. Mon admiration pour votre Académie date de plus de cinquante ans ! M. Jesber, notre professeur au lycée Daudet, avait pour habitude d'associer aux événements de l'histoire de France ceux qui se passaient chez nous. A la fondation de l'Académie française, il joignit donc celle de Nîmes, « la plus ancienne académie de province », disait-il alors ! Il y mit tout son cœur de Normand pour nous faire revivre cette compagnie recevant ses lettres patentes de noblesse du grand roi, de quoi nous impressionner durablement !

Je vous remercie, M. le Président, de votre accueil chaleureux. Puis-je vous faire une observation, une manière, je l'avoue, un peu irrévérencieuse qui augure mal de l'avenir. Avez-vous respecté la devise de cette maison, « ne quid nimis », point trop n'en faut ? Je m'en remets à la sagesse de vos confrères pour relativiser des éloges qui relèvent plus d'une amitié qui m'est très chère que de mérites maigres, hélas ! Je ne peux oublier le jeune garçon qui passait le concours des bourses, pas loin d'ici, à l'école de l'Oratoire. Il tremblait à l'idée de faire cinq fautes à la dictée ; il tremble toujours ! Aujourd'hui, la chance me sourit encore une fois : « boursier », pour reprendre la terminologie de Jean Guilton, titulaire d'une bourse merveilleuse, celle d'être admis à partager vos richesses et, je l'espère, votre amitié.

C'est sans doute ce que j'ai découvert avec le plus de joie au cours des entretiens que chacun de vous a eu la bonté

de m'accorder. Je savais que j'allais rencontrer des êtres éminents, chacun dans son domaine, associant à des connaissances approfondies une culture étendue et une sagesse, fruit de multiples expériences. Par contre, je ne mesurais pas, j'avais même quelques appréhensions, la qualité de l'accueil dont j'allais être l'objet. J'en suis très touché. J'ai senti qu'il régnait entre vous une grande solidarité, ciment de la confiance et, si je peux oser le mot, de la fraternité. Merci à vous.

*

C'est un redoutable honneur que de succéder à Guy Dupré. Nos routes ont souvent été parallèles, parfois tangentes. Nous ne nous sommes jamais rencontrés. Un jour de mai de l'année dernière, Guy me téléphona : « Je pars dans l'Aveyron pour quelques jours. Nous nous réservons une après-midi complète à mon retour ». Vous savez la suite.

Il était Spiritontain comme moi, mais il allait à « l'école des frères » et moi « à la laïque » ! En réalité, je connaissais mieux son père, le directeur des houillères de Saint-Paulet-de-Caisson : une partie des mines de Carsan était située sur la propriété de mes parents. J'admirais beaucoup cet homme, sa prestance, sa maîtrise de soi. Il m'impressionnait. Je comprends qu'il ait marqué son fils de son empreinte, qu'il ait été pour lui un modèle. Il lui a donné l'exemple du courage face à l'occupant qui n'a pas hésité à l'arrêter. Grâce à lui, Guy, comme bien d'autres, échappait au STO. Le voici à la mine, puis se dissimulant en Lozère, souffrant de cette vie cachée qui ne convenait pas à ce jeune homme ni manuel, ni sportif. Pourtant n'évoquait-il pas volontiers le souvenir d'une descente en canoë du canyon de l'Ardèche ? Crainte ou désir de l'aventure ? Nous retrouvons toute sa vie cette dualité entre l'attrait pour la réflexion et l'attirance pour les hommes d'action, de Bonaparte à Emmanuel d'Alzon.

Guy est interne au lycée de Nîmes ; j'étais externe. Nous avions une classe d'écart. De plus, c'était un garçon peu communicatif. Il y avait un point de tangence entre nous, le cours d'instruction religieuse. Nous y reviendrons.

Sa vocation d'historien est très précoce : elle date de la sixième, de la découverte de l'Égypte... en opposition avec les ambitions de papa qui le destinait aux «Eaux et Forêts» !

De retour au pays, j'ai rencontré Guy dans une de ces réunions d'anciens élèves du lycée qu'il affectionnait tant.

Je le croisais parfois ; comme lui, j'aime beaucoup marcher. Il me voyait, pas toujours, en général perdu dans ses pensées, dialoguant avec lui-même...

Un jour, je présente un manuscrit à Christian Lacour qui fut et qui demeure son élève ! J'avais oublié une préface. L'éditeur me propose de la demander au professeur Dupré. J'avais utilisé largement son étude sur le pont du saint Esprit. Quelques jours plus tard, Nicole, mon épouse qui partage toutes mes joies et me soutient en toutes circonstances, reçoit une communication téléphonique enflammée : l'ouvrage le ravissait... bien sûr, il n'y était question que de « son » pays ! Dans l'enthousiasme, il rédige une préface trop élogieuse, la dernière de son œuvre si importante. Mais il avait beaucoup de sujets à débattre. Nous étions assez pris l'un et l'autre, à ce moment, pour ne pouvoir les évoquer qu'au téléphone ou à l'occasion de brèves rencontres qui ne lui suffisaient pas, à moi non plus, d'où cet appel téléphonique de mai.

C'est pourquoi aujourd'hui, cher Guy, je voudrais, non pas tant prononcer votre éloge funèbre, vous êtes si présent ici, qu'avoir avec vous cet échange que vous souhaitiez.

Je requiers toute l'indulgence de Madame Dupré ; je la remercie du fond du cœur de l'amabilité avec laquelle elle m'a reçu, des informations qu'elle m'a données, de la confiance qu'elle m'a témoignée. J'aimerais ne pas la décevoir.

*

Je ne parlerais pas de ce qui fut l'essentiel pour Guy : sa vie privée, son foyer, ses enfants, sa relation à Dieu. Je n'ai pas qualité pour le faire.

J'aurais pu ordonner mon intervention autour du Spiritain, du professeur, de l'académicien.

J'ai retenu un autre fil conducteur. Il me l'a soufflé à travers sa thèse : c'est celui de la fidélité, le trait de sa personnalité qui me semble le plus marquant. Elle sous-tend les deux piliers de son œuvre d'historien :

— un essai de jeunesse, la thèse de DESH (Diplôme d'Etudes Supérieures d'Histoire) sur « le pont de Pont-Saint-Esprit » ;

— l'ouvrage de l'âge mûr, la thèse de doctorat d'Etat consacrée à « la formation et au rayonnement d'une personnalité catholique au XIX^e siècle, le Père Emmanuel d'Alzon ». Avec elle, nous plongeons dans l'évolution du catholicisme français et nimois à l'issue de la Révolution, dans la confrontation entre l'Eglise et le monde de ce temps.

*

Que Dupré ait choisi, pour couronner de brillantes études à la faculté de Montpellier et à la Sorbonne, de traiter de notre pont sur le Rhône ne saurait nous étonner. Nous l'aimons ce superbe pont « par lequel, nous dit-il, le pèlerin fatigué entrait en terre provençale sous le signe de la charité, en souriant aux arches qui se jouaient dans les feux mourants du jour ».

Ce Rhône fascinant, tantôt découvrant de vastes grèves de galets, tantôt chariant des flots tumultueux, était-il vraiment une séparation entre le Royaume et l'Empire ? Le patois parlé sur notre rive droite est très proche de la langue de Maillane, plus proche que ne l'est celui de Nîmes. Le cadastre romain d'Orange débordait jusqu'à la forêt de

Valbonne. Les fiefs des comtes de Toulouse s'étendaient jusqu'aux limites du comté de Forcalquier. Au spirituel, le diocèse d'Avignon mordait largement sur celui d'Uzès. Quand il s'est agi de construire un pont à Saint-Saturnin, il n'y a pas eu de problème pour déboucher sur la rive gauche. Il y en a eu quand il a été question de fortifier cet accès : les hommes voulaient un passage, pas un obstacle !

Dupré analyse soigneusement les multiples problèmes posés par la réalisation, au XIII^e siècle, d'un ouvrage de 900 mètres sur un fleuve dont le lit n'est pas stabilisé. Ceci justifie amplement la nécessité d'une intervention divine « présidée en personne et avec ardeur » par le saint Esprit nous dit l'auteur dont nous sentons poindre l'humour. Les difficultés sont d'ordre technique, organisationnel, financier, politique... L'œuvre a aussi une dimension humaine et spirituelle. Le passage ne peut être dissocié de l'assistance aux voyageurs et aux pèlerins, ni du secours spirituel : l'hospice et la chapelle, le corps et l'âme. A quoi il faut ajouter le centre de pèlerinage dû à l'initiative de Philippe le Bel qui offrit une vierge miraculeuse. Le pont fortifié, l'hospice, la chapelle, la statue, « un ensemble où les voyageurs étaient sûrs de pouvoir passer sans danger, de trouver un abri accueillant pour réparer leurs forces, soigner leurs blessures et prier ».

Saint-Saturnin devient le Pont-Saint-Esprit, une place d'importance stratégique dont le roi se fait reconnaître co-seigneur. Par elle, l'esprit de l'art septentrional s'implante dans notre Languedoc oriental. Le visiteur général des gabelles y a son siège. Pourtant, nous dit Dupré, « c'est encore l'histoire de la charité qui, à Pont-Saint-Esprit, fut la plus attachante. Inlassablement, avec piété, furent soignés les pauvres de Jésus-Christ. »

*

Votre collègue est maintenant professeur d'histoire au lycée Pasteur de Neuilly. Il épouse une jeune agrégée d'anglais, originaire de l'île de la Réunion, Mlle Dufour. Pour eux commence une vie d'errance du lycée Charlemagne de Thionville au lycée Lecomte de l'Isle de Saint-Denis de la Réunion. Notre enseignant n'a pas la fibre du nomadisme. Il lui faut ses garrigues pour s'épanouir. La famille revient au pays de ses ancêtres, à Alès, puis dans sa ville natale, et à Nîmes.

On pourrait le croire renfrogné. Non, c'est un timide, soucieux de protéger une sensibilité vive sous un masque de réserve et d'humour. Cet introverti se libère sitôt qu'il est en confiance. Il adore faire partager ses découvertes à ses interlocuteurs ; il excelle à raconter. Il est professeur jusqu'au bout des ongles, jusque, m'a-t-il semblé, dans sa participation active à votre Académie ! J'ai quelque peine à me représenter notre historien chargeant à la tête d'un escadron de lanciers à travers une classe du lycée. Il ne fallait surtout pas rire ! Ses anciens élèves m'ont conté ce haut fait d'armes. Il est vrai que Napoléon était un des héros favoris de votre confrère, une des choses qui m'a le plus surpris de la part de cet enseignant pacifique, de ce chrétien fervent : la séduction du lettré pour le guerrier ! Un de ses derniers travaux concerne « Le Souper de Beaucaire », une anomalie dans une existence consacrée, à partir de 1960, à un autre homme d'action, bien différent du précédent, le Père d'Alzon. La majorité des communications à votre compagnie, de ses conférences dans diverses associations locales concernent, plus ou moins directement d'Alzon et l'Eglise. Son lieu privilégié de vacances n'est pas l'Aveyron, ce sont les archives du Vatican. Si je croyais à la métempsychose, c'est là que je le chercherais aujourd'hui !

Je ne lui connais qu'une fantaisie sentimentale, sa liaison avec la mystérieuse princesse Dhuoda. Je vous avoue qu'elle me séduit aussi.

*

Pourquoi Dupré, chevalier des palmes académiques, a-t-il choisi ce sujet de thèse après avoir été tenté par l'Espagne ? Parce que le Père d'Alzon s'impose comme la grande figure nimoise du catholicisme au XIX^e siècle. Durant 44 années, il fut le vicaire général du diocèse, et quel vicaire général !

Mais encore ? Je me permets de vous proposer une hypothèse complémentaire.

Au lycée, nous nous retrouvions, Guy et moi, au cours d'instruction religieuse du chanoine, nous disions de l'abbé Gasque, consacré à l'histoire de l'Eglise. Ce prêtre, « un grand personnage », écrit Guy, a marqué deux générations de Nimois. C'était un disciple de Lamennais et du père Lacordaire. Au temps de ses études de théologie, il fréquentait Charles Péguy et la « boutique des cahiers de la quinzaine ». Il partageait l'adhésion du poète à la cause dreyfusarde et son admiration pour Bernard Lazare dont nous a entretenus récemment le docteur Simon. Notre aumônier nous communiquait sa flamme, son ouverture d'esprit, sa foi en un Dieu d'amour, une foi qui unit et non pas qui sépare.

Or, le Père d'Alzon a été un des élèves les plus fidèles de Lamennais, même après qu'il ait rompu avec lui. Parmi les multiples facettes de ce personnage, ce sont les rapports entre ces deux êtres aussi exceptionnels que différents, un prophète, un penseur d'une part, un « croisé », un homme d'action de l'autre que votre confrère a choisi de vous faire partager dans une communication que vous avez retenue pour le tome des Mémoires de l'Académie de 1975.

L'attirance pour ce personnage qui le ramenait à un des héros de sa jeunesse n'a-t-il pas été déterminant dans le choix de Guy, une marque de fidélité ?

Ajoutez-y, par une facétie du sort, que le fauteuil de Dupré fut aussi celui du Père Gasque. Ce fut, en outre, celui

de François Germer-Durand, le fils d'Eugène, le collaborateur nimois le plus proche du Père d'Alzon ! J'avoue que je suis d'autant plus impressionné d'avoir à assumer la pérennité d'un tel fauteuil !

Quelle succession de Dupré au chanoine Gasque, à Péguay, à d'Alzon, à Lamennais qui émerge d'une révolution dont nous venons de commémorer le deuxième centenaire comme celui d'un événement historique, c'est-à-dire lointain. Voici que nous découvrons une filiation physique de Lamennais jusqu'à nous, une histoire vivante, en cours, qui concerne chacun de nous ! Lamennais est un des initiateurs du catholicisme libéral ; il formule des concepts qui sont devenus des évidences aujourd'hui, mais pour lesquels il fut condamné. Il redonne confiance à une Eglise déstructurée par la tempête révolutionnaire. Il l'engage dans une société en quête de nouveaux équilibres.

Une thèse de doctorat est par essence austère. Ici comment s'empêcher d'en faire une deuxième lecture qui nous découvre un historien fasciné par son héros jusqu'à se projeter en lui. Ils sont tous les deux des enseignants dans l'âme, des chrétiens à la foi profonde, des personnalités frémisantes. Pour concilier son souci d'objectivité et son affectivité, Dupré laisse celle-ci éclater dans des apartés dans lesquels il se livre avec une candeur qui ne lui est guère familière !

*

La thèse est très riche. Je m'attarderais seulement sur deux points qui me paraissent avoir particulièrement suscité l'intérêt de l'auteur :

- le père d'Alzon et le catholicisme libéral, les rapports entre une Eglise et une société qui se cherchent ;
- le père d'Alzon et le catholicisme social, l'Eglise et la paupérisation.

J'y ajouterais, si vous le permettez, quelques observations.

*

Je crois utile de rappeler d'abord quelques faits, bien connus, pour situer le cadre dans lequel se dessine la vocation du jeune d'Alzon.

Cinq ans après la proclamation de l'édit de tolérance, l'Assemblée législative vote le 26 août 1792 la déportation des prêtres insermentés qui ne se seront pas exilés, « coupables seulement, disait François Mitterrand le 14 juillet dernier, d'avoir professé leur fidélité à l'Eglise..., une mesure qui révolte la conscience et contredit l'un des principes les plus sacrés des droits de l'homme ». En 1793, la vague de déchristianisation atteint principalement les prêtres et les pasteurs qui ont prêté le serment civique. En 1797, une troisième vague de persécutions concerne tous ceux qui ont repris du service. Le concordat apporte la paix religieuse mais les articles additionnels baillonnent l'exercice des cultes, réformé comme catholique. Une génération, de 1789 à 1815, vit dans un désert spirituel. A la fin de l'Empire, il reste trois fois moins de prêtres qu'en 1789, plus de religieux, quelques religieuses. Encore faut-il ajouter que 42 % de ces prêtres ont plus de 60 ans, l'équivalent aujourd'hui de 80 ans. Leurs connaissances théologiques sont réduites. Je ne parle que de l'Eglise catholique. Je crois que les Eglises de la Réforme ne sont guère mieux loties avant la venue d'Oberlin et du Réveil.

Avec la Restauration, il s'agit de retrouver un passé idéalisé par le romantisme de Chateaubriand, avec une partie du clergé « qui n'a rien oublié, ni rien appris » et un peuple à la piété fervente mais limitée. Il faudra une génération pour que l'Eglise se relève de ses ruines avant que la suivante n'en recueille les fruits.

C'est alors qu'apparaît un visionnaire doublé d'un écrivain de talent, l'abbé de Lamennais, gagné à l'union du ca-

tholicisme et de la liberté. Il apporte l'espoir en des horizons nouveaux qui séduisent des jeunes gens généreux et enthousiastes et même de sages prélats. Son « essai sur l'indifférence » est tiré à 40.000 exemplaires !

En 1829, Emmanuel d'Alzon a 19 ans. Il est l'héritier d'une vieille famille cévenole, aristocratique et légitimiste. Plusieurs de ses ancêtres ont payé de leur vie leur attachement à la religion catholique. Ses études au lycée Saint-Louis se déroulent dans l'environnement d'un personnage discret, M. Bailly, un des fondateurs des conférences Saint-Vincent de Paul, qui regroupe autour de lui une élite de jeunes nobles : Lacordaire, Montalembert, La Tour du Pin, Dupanloup..., pour ne citer que les plus connus. Naturellement, d'Alzon va y rencontrer Lamennais. Il va ensuite vivre à Rome, dans un environnement lamennaisien, la crise qui conduit à la condamnation du prophète et à sa rupture avec l'Eglise. Notre Cévenol s'enflamme en faveur du persécuté à la mesure de son âge et de sa nature ardente, en même temps que, jeune abbé, il choisit la fidélité au successeur de Pierre. Il sera obéissant, par devoir, un trait qui a beaucoup frappé Dupré. Mais quelle obéissance ? « Tout en étant parfaitement disposé à condamner ce que Grégoire XVI repousse des opinions de Lamennais, je ne vois pas pourquoi je ne conserverais pas celles sur lesquelles il laisse libre... or je m'aperçois qu'il ne condamne que certaines exagérations politiques, sur lesquelles je suis loin de partager entièrement les vues du fondateur de l'Avenir » ... « Je suis soumis, écrit-il, mais en rugissant ! »

La Révolution a provoqué l'effondrement d'un système politique lentement mis en place et intériorisé durant huit siècles dans les institutions et les mentalités. Le principe du monarque de droit divin étant rejeté, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen explicite une philosophie nouvelle des rapports entre les individus. Pourtant il ne suffit pas de rebâtir le chalet « plus beau qu'avant » comme le

dit la chanson pour que les Français y soient à l'aise. Ils ont besoin de retrouver « leurs marques », c'est-à-dire un équilibre subtil entre des croyances, des aspirations, des intérêts différents vécus dans la vie tous les jours, un équilibre subtil qui résulte, entre autres choses, des rapports entre le temporel et le spirituel et qui fait la richesse de nos démocraties.

Voilà ce qui est en question. Faut-il identifier la cause de l'Eglise et celle de la monarchie ? Cette Eglise doit-elle être subordonnée à l'Etat, le spirituel au temporel ? La réponse de Lamennais et des chrétiens libéraux après lui est contenue dans la devise de son journal « L'Avenir » : « Dieu et la liberté ». C'est elle que reprendra d'Alzon en 1848 en intitulant son quotidien « La liberté pour tous ». Voilà affirmés l'ouverture sur le futur, la prééminence de Dieu et le sens de la liberté, de toutes les libertés, celle de la presse, celle de l'enseignement..., le suffrage universel, un christianisme qui repousse, dit Gerbet, « ceux qui aspirent à créer sous l'empire de la loi d'amour un diminutif de l'esclavage », qui soutient les peuples opprimés, Polonais, Belges... Il faudra attendre 1890 pour que le pape Léon XIII approuve ces orientations et déclare compatibles le message de l'Evangile et la démocratie. Tout le siècle est jalonné par la recherche difficile d'un *modus vivendi* entre les tenants de croyances religieuses et philosophiques différentes. Le débat est-il totalement clos ?

« Nous avons la vérité, vous êtes dans l'erreur », disait d'Alzon aux protestants en 1850. N'exprimait-il pas le point de vue de tous, des anticléricaux comme des chrétiens, chacun s'estimant dépositaire d'une vérité exclusive de celle de l'autre ?

Le jeune Cévenol adhère pleinement aux thèmes religieux de Lamennais quant à la mission de l'Eglise et à la place essentielle à accorder à la liberté. Par contre, il est réservé devant l'audace des idées politiques du maître. Il

s'éloigne progressivement des catholiques libéraux, même si, en 1848, il se dit un « catholique républicain », si à la fin de l'Empire, il déclare : « Lamennais se disait républicain ; je n'arrivais pas à le comprendre. Aujourd'hui, je le comprends parfaitement ! »

A travers la présentation impersonnelle de la thèse, nous sentons Dupré vibrer au diapason de ses héros. Le chercheur est attiré par l'homme d'action comme, à l'inverse, d'Alzon le fut par Lamennais. Le professeur adhère à la lutte pour la liberté de l'enseignement mais aussi aux méthodes utilisées par le vicaire général. La loi Guizot limite au primaire la faculté d'enseigner librement. L'épiscopat est soucieux « d'éviter les vagues » ! Le père, lui, choisit la hardiesse : il acquiert la pension Tissot ; il obtient le « demi-exercice » ; il crée des cours, tolérés par l'inspecteur ; il assiège le ministère... ; un an avant le vote de la loi Falloux, il obtient le « plein exercice » !

Voilà l'homme, tout à l'opposé de Lamennais, l'idéologue. D'Alzon ne théorise pas, il agit ; il crée, il anime de multiples congrégations féminines et masculines ; il dynamise les œuvres du diocèse, les conférences de Saint-Vincent de Paul notamment ; il visite les paroisses ; il fait des conférences ; il préside des pèlerinages ; il lance des journaux ; il participe activement au concile Vatican I... On est confondu devant une telle activité ! De plus c'est un homme de santé fragile ! Comme nous comprenons les observations mesurées de son évêque, Mgr Cart : « Qu'est-ce que ce projet de nouvelle communauté ? Ne méditez pas de nouveaux desseins ! Il me semble que vous avez beaucoup à faire pour achever ce que vous avez déjà commencé ! » Trois mois plus tard, le vicaire général écrit à sa confidente, mère Marie-Eugénie : « Je suis malade. Je suis fou aux yeux de tant de gens. Ma conversation avec Monseigneur a eu un plein succès. » Il a gagné ! Le séducteur a obtenu, comme d'habitude, le consen-

tement de l'évêque, cette fois, à la création de l'association de l'Assomption !

D'Alzon, un catholique libéral ? En esprit, certes, mais en franc-tireur !

*

La Révolution de 1789 a été un événement politique. Le XIX^e siècle est le théâtre d'une autre révolution non moins importante, celle de l'économie : grâce à la maîtrise de puissantes sources d'énergie. Paradoxalement, au lieu d'alléger la peine des hommes, elle a réduit certains à subir une autre forme d'exploitation qui porte atteinte à leur dignité. Parallèlement, la pratique religieuse décroît ; tout au moins, c'est ainsi qu'elle est perçue.

Quelques hommes prennent très tôt conscience de la gravité de la paupérisation en cours : Saint-Simon, Fourier, Ozanam... D'Alzon, l'aristocrate, découvre le problème avec les jeunes membres des conférences de Saint-Vincent de Paul, avec la révolte des canuts, avec le petit peuple de Nîmes auprès duquel il sera si populaire. Selon son habitude, il réfléchit, il prie et il agit dans toutes les directions possibles, « un tourbillon d'œuvres, titre Dupré, tel qu'il est malaisé d'y voir clair ! » : des œuvres charitables (des orphelinats), des œuvres de piété (des missions, des sermons...), des manifestations populaires. C'est à son initiative qu'en 1859 dînent à l'Assomption Mistral, Roumanille, Aubanel et que le lendemain se déroule une fête grandiose qui consacre la renommée de la poésie provençale. Il a confié à son ami Jean Reboul la mission d'inviter les poètes. « Il est volontiers l'hôte, nous dit l'abbé de Cabrières, le futur évêque, de ces parties pleines d'entrain où le poète-boulangier verse son vieux Lubéron avec enthousiasme » dans son mazet de Saint-Césaire. J'aperçois à ma droite l'auteur de « l'ange et l'enfant », avec d'autant plus de plaisir, pardonnez-moi cet

aparté, que ce digne membre de votre Académie était cousin d'un aïeul de mon épouse, Nicole Reboul !

Parmi les œuvres orientées vers un public populaire, la presse occupe une place particulière. Le Père d'Alzon a l'intuition du rôle qui est le sien, de son importance. En même temps, il la redoute. Notre aristocrate, pétri de culture classique, est incapable d'apprécier une littérature qui donne dans « le genre polichinelle et zozo » selon ses propres termes à l'adresse du responsable du « Pèlerin » ! Ses écrits à lui sont sérieux, documentés..., ce qui ne l'empêche pas d'être le protecteur de ce « Pèlerin » et l'appui constant du Père Bailly, bien qu'il ait de la peine à le comprendre ! Il fait confiance à son collaborateur. Bel exemple de ce que nous appellerions aujourd'hui de la « direction participative par objectifs ». Cette méthode de travail explique qu'il ait pu réaliser tant de choses : il sait s'entourer d'une pléiade de collaboratrices et de collaborateurs de qualité exceptionnelle. Retient-on de tels individus en étant, comme on le lui a reproché, intransigeant, autoritaire ? Son influence est aussi grande que son prestige, dit Dupré qui cite le Père Picard : « Sa parole est irrévocable mais il donne rarement des ordres ; il trace une direction ; il consulte souvent sur les points délicats ; il écoute ; il est toujours permis de donner son avis. Ainsi se forme entre lui et ses collaborateurs une opinion commune », une communauté d'idées. Il peut alors déléguer en toute confiance !

*

Je ne voudrais pas avoir l'air d'esquiver le côté « croisé » du Père d'Alzon, poussé parfois jusqu'à la polémique. Dupré est choqué par ses excès de langage. En historien, il essaie de les comprendre, qu'ils s'adressent aux protestants, aux francs-maçons, à la juiverie, excusez ces termes, ou plus encore aux catholiques libéraux dont « l'esprit de concilia-

tion fait d'eux les plus grands ennemis du courage chrétien » et aux aumôniers de lycée plus dangereux que « les professeurs incrédules » !

Comment concilier cette violence avec le message évangélique, car, dit H. Latreille, « en chargeant d'anathèmes un monde condamné en bloc comme livré à Satan, en parlant avec sévérité à des hommes qui avaient besoin pour croire en l'Eglise de connaître sa charité, le clergé n'a-t-il pas, peut-être, contribué à creuser le fossé qui le sépare de leur temps ? » « La pensée d'un tel maître a été pour moi une douche froide » ! répond Dupré.

Faisons la part des excès de langage qui sont dans la manière de s'exprimer de ce temps. C'est le même homme qui dit à peu d'intervalle : « Il faut choisir, citoyens... Il faut organiser une humanité sans Dieu. » « Parlez avec la plus grande réserve dès que vous risquez d'effleurer un sentiment religieux dont vous n'êtes pas juge. La conscience d'un enfant est une chose délicate et sacrée. » Vous avez reconnu Jules Ferry.

L'apprentissage de l'acceptation du pluralisme des croyances se construit dans une atmosphère de combat, de part et d'autre. « La neutralité de l'école est toujours un mensonge, clame Viviani. Nous n'avons jamais eu d'autre dessein que de faire vivre une université anti-religieuse, belliqueuse. »

En fait la réalité ne serait-elle pas beaucoup plus complexe ? « Nous vous croyons dans l'erreur », dit d'Alzon aux réformés. Or, qui s'adresse au ministre de l'Instruction publique en faveur de la demande du « plein exercice » de l'Assomption ? Deux protestants, le maire de Nîmes et le député, M. de Farelle !

Serions-nous devenus plus sages que nos anciens ? Il est vrai que nombre d'idées de Lamennais et d'autres libéraux sont devenues pour nous des évidences presque unanimement acceptées. Sommes-nous pour autant plus tolérants ? Qu'est-

ce que la tolérance ? Dans le Littré, c'est « la condescence pour ce qu'on ne peut ou ne veut pas empêcher ». Dans le dictionnaire Hachette de 1987, c'est « le fait d'accepter les opinions d'autrui, même si on ne les partage pas ». Pour beaucoup d'entre nous, ne serait-ce pas la reconnaissance des différences de l'autre, perçues comme des richesses à partager ?

Chaque génération apporte sa pierre à l'édifice en traitant des problèmes qui, souvent, résultent de solutions apportées par nos prédécesseurs aux questions qu'ils se posaient. Les hommes du XIX^e siècle avaient à « retrouver de nouvelles marques » après la proclamation des droits de l'homme et le développement de l'industrialisation. Ils avaient à résoudre le conflit apparent entre la vérité et la liberté. Aujourd'hui, notre environnement est menacé ; les peuples qui ont faim côtoient ceux qui vivent dans l'abondance. Demain, quelles seront les urgences ?

Il est vrai aussi que nous connaissons mieux les mécanismes des motivations qui déterminent les comportements des hommes et des groupes à la suite des travaux de Freud, de Lévy-Bruhl, de Lewin... Nos espoirs sont fondés sur les progrès des sciences humaines, des techniques non-directives, de la dynamique de groupe...

Douglas Mac Gregor, un des « papes » du management fut nommé à la direction d'un grand établissement d'enseignement supérieur des USA. Quelle occasion de mettre en application lui-même ses théories. Trois ans plus tard, il a eu l'honnêteté et le courage de nous faire part de ses résultats. Les hommes étant ce qu'ils sont et l'environnement ce qu'il est, ça n'avait pas marché ! Il avait dû composer ! Quelle leçon de modestie ! C'est donc si difficile, à une époque où il est tant de question de participation, de respect de l'autre, de dialogue !

« Le dialogue, nous dit le philosophe Jean Lacroix, est reconnaissance de la liberté de l'autre. Dialoguer ne saurait

être ni réfuter la pensée d'autrui, ni simplement l'intégrer à la sienne propre, mais se mettre en question soi-même pour progresser au contact de l'autre. Le dialogue n'est pas la juxtaposition de deux monologues où chacun n'écoute l'autre que pour mieux le contrer, c'est sortir de soi, c'est s'exposer non pas simplement aux coups d'autrui mais au bouleversement de sa propre pensée. C'est chaque fois risquer pour devenir l'autre sans cesser d'être soi. L'homme lucide ne cherche pas à imposer une vérité toute faite mais à se mettre au service d'une vérité qui est une vie ». Dans le dialogue, la vérité rejoint la liberté dont elle est inséparable.

Avons-nous enfin trouvé la réponse à nos interrogations?

Je vous livre cette réflexion du maréchal Lyautey, un disciple d'Albert de Mun, le chef de file des chrétiens sociaux : « On a enseigné aux officiers à instruire leurs hommes ; leur a-t-on fait comprendre qu'il fallait d'abord les aimer et conquérir leur affection ? »

Après avoir chaleureusement félicité le nouvel académicien, M. le Président Bosc lève la séance à 18 h 30.

SEANCE DU 20 AVRIL 1990

La séance est ouverte sous la présidence de M. le professeur René Bosc.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mgr Robert Dalverny, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : Mme Christiane Lassalle, M. Jallatte.

Le président Bosc fait part à la compagnie du décès de M. Du Colombier, procureur général honoraire, ancien membre résidant.

Me Jean Roger, qui eut avec lui des rapports suivis, rappelle en quelques mots la carrière de ce magistrat, lors de son séjour à Nîmes.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté à l'unanimité.

Il indique que l'Académie a reçu en don les ouvrages de M. Sauveplane, *Salinelles, du Néolithique à nos jours*, et celui de M. Michel Courty, *Le poète nimois Louis Roumieux*, tous deux correspondants.

M. Claude Escholier a fait parvenir un exemplaire de son livre intitulé : *Quatre études*.

Des remerciements seront adressés à ces donateurs.

Le président donne la parole à M. Lucien Frainaud pour un compte rendu de l'ouvrage de Mme Simone Lheureux, *Vies et passions de Mme de Crussol, duchesse d'Uzès*.

Il salue la présence dans la salle de l'auteur, ainsi que celle de notre estimé confrère M. Jean-Charles Lheureux.

En voici le résumé :

Une tour, la Bermonde, au sommet de laquelle flotte, certains jours, et que l'on aperçoit de tous les chemins du canton, la flamme des Crussol. C'est le duché d'Uzès. Le premier duché de France, nous disent les panneaux publicitaires qui jalonnent nos routes.

Grand duché, oui ! Empire féodal en son temps, qui recouvrait la moitié de notre actuel département. Grand par ceux qui l'ont illustré, à ce que nous rappelle notre histoire, mais grand aussi par le lustre que lui a donné la toute dernière duchesse douairière Anne de Crussol, que certains d'entre nous ont connue et dont Simone Lheureux nous conte, avec quel talent, la vie brillante et généreuse, avec ses passions, ses audaces, son anti-conformisme, mais aussi ses peines et ses déceptions.

Le travail de Simone Lheureux, ses fouilles dans une bibliographie abondante — pas moins de 55 volumes — par le souci des détails et la pertinence des analyses, est remarquable.

Rechercher depuis les temps les plus reculés de l'histoire, dans un gotha en constante évolution, l'origine d'une famille qui n'a pas cessé, tout au long des siècles, de se croiser, se jumeler avec les plus grands noms de chez nous et d'Europe, connaissant victoires et défaites, fidélités et abjurations, mais gardant tout de même à son nom une aura qui force admiration et respect, n'est pas chose facile. Ces recherches ont été menées avec des méthodes d'historiographie qui pourraient nous permettre, j'ose le dire, de la comparer aux meilleurs.

« Vies et passions d'Anne de Crussol, duchesse d'Uzès » est un ouvrage de 180 pages, assorti de 6 chapitres relatant les épisodes de la vie de cette grande famille, les événements qui ont illustré la deuxième moitié du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e, se terminant par d'intéressantes notes sur les Bourbons et les Orléans et une généalogie des ducs d'Uzès.

De belles pages de notre histoire dont l'Académie de Nîmes peut se faire honneur d'en parler. Une ample fresque sociale et aussi un indispensable complément à ce que notre Histoire de France laisse trop souvent dans l'ombre.

De cet ouvrage, sorti des presses de l'imprimerie Lacour, à Nîmes, en mars 1989, Mme Lheureux a fait à notre Compagnie, un déférent hommage.

Une vie de femme, oui ! Mais quelle femme !

Qui était, en fait, Anne de Crussol ?

Marie, Adrienne, Anne, Victorienne, Clémentine, née en 1847, était la fille de Marie Clémentine de Chévigné et de Louis de Rochechouart, comte de Mortemart, lui-même fils d'un pair de France, allié aux Bourbons de Navarre. Qui trouvons-nous dans cette illustre famille ? Une noblesse qui remonte au IX^e siècle, dans laquelle, par les femmes, on rencontre saint Louis et des compagnons de Godefroy de Bouil-

lon, à l'orgueilleuse devise : « Avant que la mer fut au monde, Rochechouart portait les ondes ».

Au XVII^e siècle apparaît dans la famille « la belle à la chair blonde et aux grands yeux couleur céleste » : Marie-Françoise de Rochechouart-Mortemart, que nous connaissons mieux sous le nom de marquise de Montespan, favorite de Louis XIV, auquel, dans des « vagabondages d'alcôves », comme nous dirions en langage châtié, elle donna huit enfants.

Bien plus tard, au début du XIX^e siècle, une roturière, à fabuleuse richesse, est venue ajouter au sinople d'un blason immaculé, un or qui l'embellit encore : la Veuve Clicquot. Reine du champagne qui devait être, « Dom Pérignon juvante », l'arrière-grand-mère d'Anne.

Dans ses « Souvenirs » Anne évoque le climat qui entourera ses jeunes années. Sa première enfance fut terne : délicate de santé, elle donna du souci à ses parents qui craignaient de la perdre, comme ils avaient perdu deux autres enfants.

On la voit séjournant à Paris, ou dans les châteaux et domaines que possédait sa famille : à Villers-en-Prayères..., à Boursault où elle reprend en pleine nature, goût à la vie, travaille ses humanités, apprend le grec et le latin, les arts, la peinture et la sculpture.

Anne, dit-on, est jolie. Sans le savoir. Elle est un beau parti, la plus riche héritière de France, puisque l'unique héritière de la Veuve Clicquot. Dès l'âge de 12 ans, on commence à la demander en mariage.

« Parmi les candidats, un seul m'intéressait, mais il ne me faisait jamais danser... J'en devenais nerveuse. »

De celui-là, un jour, son père lui dit : « C'est un beau parti et tu serais duchesse.

— Qu'est-ce que cela me fait ? Je ne l'épouserai jamais. Il ne me prête aucune attention ! »

Au cours d'une chasse, l'homme reçoit un coup de fusil, le visage défiguré, il perd un œil. Anne apprit l'accident, devint pâle et s'écria : « Pauvre garçon, personne ne voudra de lui ! »

« Quelques mois après, écrira-t-elle, j'étais duchesse de Crussol, heureuse d'un bonheur qui ne s'est jamais démenti pendant les onze années passées sous la protection de l'être que j'ai aimé le plus au monde. »

Comme celle des Mortemart, la noblesse des Crussol n'est point à établir. L'une n'a rien à envier à l'autre. Cependant une devise moins prétentieuse que celle des Montemart disait que les Crussol préféreraient se battre que de se laisser acheter : « Ferro — non auro ». Par le fer et non par l'or !

Érigé en duché au XVI^e siècle, puis en pairie par le roi Charles IX, les ducs de Crussol, pairs de France, étaient considérés comme de puissants seigneurs.

Cette union avec Jacques Emmanuel, célébrée le 7 mai 1867, ne pouvait qu'éveiller la sensibilité d'Anne de Mortemart.

Sa vie conjugale partagée avec un homme bon, simple, affectueux, d'un commerce agréable, s'annonçait heureuse. Quatre enfants : deux fils Jacques et Louis, deux filles Symone et Mathilde, couronnèrent cette union malheureusement trop brève. Mettant fin à douze années de bonheur, le duc mourait le 28 novembre 1878. Il avait 38 ans, la duchesse 31.

Veuve, jeune, ayant quatre enfants à élever, une immense fortune à gérer, sa vie est donc à reconsidérer... A un moment où la défaite de 1870 et une crise politique, sociale et économique entraînent une inquiétante mutation de la société.

Au départ, l'éducation de ses enfants est sa préoccupation première. Elle séjourne à Bonnelles, dans une splendide demeure : salons somptueux, bibliothèques où s'alignent les

chefs-d'œuvre de la science, de la littérature, de la philosophie. Galeries où les tableaux de maîtres alternent avec les portraits des Crussol, les bustes de marbre, les trophées de chasse. Car, chez les Crussol, comme chez les Mortemart, on est chasseur et les écuries, les vèneries renferment les plus beaux spécimens des races équines et canines.

Elle reçoit beaucoup : des industriels, des financiers, les dignitaires de la haute banque protestante..., les plus grands noms de la noblesse française et de l'aristocratie étrangère. Surtout à l'occasion de ses chasses à coudre.

J'ai le souvenir d'un tableau qui ornait une des salles de réunion de l'Hôtel de ville d'Uzès où il m'arrivait parfois de participer à des congrès. La duchesse — en pied — à la tête d'un superbe alezan — vêtue de l'amazone de drap noir, cravate de satin blanc, gants blancs, tricorne noir, était belle. A peine la quarantaine. J'en étais tout distrait. Dieu m'en excuse.

Le comte de Cossé-Brissac et Jean Puget que cite Simone Lheureux, ont donné de remarquables comptes rendus de ces chasses. Véritable passionaria de la vénerie, c'est le 10 février 1927, alors qu'elle avait 80 ans, qu'elle assista à la dernière chasse.

A Paris elle demeure aux Champs-Élysées et retrouve tous les grands noms du gotha. Madame Lheureux nous enchante alors par l'énumération et l'évocation des dames du Faubourg Saint-Germain.

La personnalité de la duchesse éclate alors en toutes choses. Son originalité tient à un mélange d'aristocratie et d'indépendance. Elle se veut libre (je cite) « dans la fidélité à ses idées à une époque où les circonstances incitent certains à en changer souvent ». Ses erreurs politiques trouvent là leur explication, et notamment son action en faveur du boulangisme, à la cause duquel elle engage honneur et fortune — trois millions de francs-or (plus de sept milliards de nos centimes) !

La mort de son fils aîné, le jeune duc Jacques d'Uzès, à Cabinda, le 20 juin 1893, assombrira la fin de sa vie. Mais elle se sauvera de l'état d'affliction dans lequel l'a plongée ce drame, en se dévouant pour combattre la misère des autres. En écrivant, sculptant, en créant l'automobile club féminin, la ligue contre le cancer, en se mobilisant pour la lutte féministe.

Elle meurt le 3 février 1933. Elle repose aujourd'hui auprès de ceux qu'elle a tant aimés : son mari et son fils Jacques.

Ecrire une telle étude sur une femme aussi généreuse, aussi sensible mais aussi difficile à saisir que l'est Anne de Crussol, « une femme qui a manqué ses rendez-vous avec l'histoire », serait-ce possible, s'il n'y avait entre l'auteur et son héroïne, une communion de sentiments ?

Notre distingué confrère, le médecin-général Reboul qui a rédigé une délicate préface affirme que Simone Lheureux y a mis tout son cœur. Comme le fera le lecteur.

Anne de Crussol, duchesse d'Uzès, à qui l'on osa reprocher d'aimer le tapage, la provocation, de chérir la réclame, nous donne aujourd'hui l'impression, honneur posthume, de rentrer, sans roulements de tambour, ni sonneries de cor de chasse, en l'Académie de Nîmes, où son souvenir résistera aux poussières du temps et à l'oubli de ces Gardois de l'Uzège et d'ailleurs, qu'elle a tant affectionnés.

Le président félicite l'orateur pour cette remarquable analyse qui va inciter bon nombre de nos auditeurs à lire cet ouvrage, et adresse ses vifs compliments à Mme Simone Lheureux.

M. le bâtonnier Marcel Fontaine rappelle la correspondance de la duchesse d'Uzès avec Louise Michel.

Il appartient à M. Louis Durteste de traiter du *Drame de Mers-el-Kébir*. En voici le résumé :

Le 3 juillet 1940, une escadre française, comportant principalement quatre cuirassés, est amarrée dans le port de Mers-el-Kébir, à côté d'Oran ; survient une escadre britannique, qui présente aux Français un ultimatum inacceptable (s'y conformer entraînerait la rupture immédiate de l'armistice, signé onze jours auparavant avec les Allemands). Après l'échec de vains pourparlers, les Anglais, qui bénéficient d'une écrasante supériorité (puissance de leurs canons, et possibilités de manœuvre) ouvrent le feu : c'est un massacre. Au bout de seize minutes d'un combat inégal, la *Bretagne* explose et chavire, le *Dunkerque* et la *Provence* gravement avariés s'échouent, cependant que le *Strasbourg* et cinq contre-torpilleurs réussissent à s'échapper ; les Français comptent 1.300 morts.

Si les marins anglais n'ont satisfait qu'avec une extrême répugnance à leur devoir d'obéissance aux ordres reçus, les Français n'ont pu que préserver l'honneur de leur pavillon avec un courage parfait, malgré un profond désarroi devant le comportement de leurs compagnons d'armes de la veille.

C'est sans conteste à Churchill que revient la responsabilité de l'« Opération Catapult », laquelle comporte, simultanément, avec la canonnade de Mers-el-Kébir, la capture des équipages des navires français réfugiés à Plymouth et à Portsmouth, et l'immobilisation des bâtiments se trouvant à Alexandrie et à Dakar. Si l'objectif officiellement invoqué est d'empêcher que tous ces navires ne tombent entre les mains des Allemands ou des Italiens, l'examen des documents d'archives montre qu'il s'agit en fait d'un acte politique délibéré, autant que d'une prétendue nécessité militaire. Pire qu'une faute, ce fut une erreur, aurait dit Talleyrand.

Cette causerie, agrémentée de nombreuses projections, est particulièrement vivante. L'auteur étudie d'abord les faits, puis analyse avec minutie les pourparlers qui se sont

déroulés tout au long de la journée du 3 juillet 1940. L'intervention de la force mettra un point final à ce drame. Il rappelle ensuite les conséquences politiques de cet événement et envisage les autres solutions qui auraient pu être retenues. Mais il n'est pas possible de refaire l'Histoire.

Le président félicite chaleureusement l'orateur. Il donne la parole à M. Pierre Clavel qui fait une rapide intervention.

La séance est levée à 18 h 40.

SEANCE DU 4 MAI 1990

M. le président René Bosc ouvre la séance.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. Georges Sapède, Mgr Robert Dalverny, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre.

Sont excusés : M. le bâtonnier Jean Ménard, Mme Janine Reinaud.

Mme Christiane Lassalle, secrétaire adjointe, remplace le secrétaire perpétuel retenu par ses obligations professionnelles.

M. le président René Bosc, après avoir rappelé l'importance donnée par notre compagnie à la journée du 18 mai, demande à nos confrères de participer très nombreux à ces travaux.

La parole est donnée à M. André Nadal qui traite aujourd'hui d'un sujet cher aux Nimois :

Histoire et origine des noms de nos monuments

a) *La Maison Carrée* : Apparaît sous ce nom impropre de « maison » dès le XVI^e siècle. C'est un édifice de 49 pieds de haut, dont les dimensions sont basées sur le nombre 7. « C'est un monument qui chante » (P. Valéry).

b) *Les Arènes* : C'est un « amphithéâtre », bâti d'abord en bois, puis incendié et reconstruit en pierre tel que nous le connaissons. Bas-reliefs, face à la rue de l'Aspic (louve-gladiateur). Au nord, le fronton principal est orné de deux taureaux.

c) *Le Temple de Diane* : Ce n'est pas, semble-t-il, un temple ; mais peut-être l'annexe des thermes ou bien le vestibule d'une grande et luxueuse demeure. Il faisait partie d'un grand ensemble, dont il ne reste presque rien : en 1854, des travaux montrent l'existence d'un théâtre antique, remis à jour par M. H. Beauquier en 1944, puis recouvert car en très mauvais état.

A côté du Temple de Diane, la source Nemausus, qui a donné son nom à la ville.

d) *La Porte Auguste* : La ville ayant été construite par l'empereur Auguste, son nom se trouve ainsi justifié. C'est le point 0 de la Voie Domitienne ; avec le Pont de Cart, celle-ci franchit le Vistre à la hauteur de Rodilhan.

La Porte de France : Roger Gaillard, auteur d'un livre sur Nîmes, confirme que le mot « France » est inscrit sur la porte. A hauteur de Bernis existe une borne qui indique le 8^e mille romain. Louis XIV fit ouvrir trois portes de plus et construisit le fort.

c) *Le Castellum* : Recherches faites par M. Lassalle et M. Planque, architecte. Actuellement mis en valeur, c'est l'ancien château d'eau : par un système de canalisation, l'eau partait dans les différents quartiers de la ville. Appelé

improprement « divisorium » — adjectif n'existant pas en latin.

Après que M. le docteur Edouard Drouot ait apporté quelques informations supplémentaires, le président félicite l'orateur pour cette communication très complète et le remercie.

La séance est levée à 18 h 20.

RENCONTRE INTER-ACADEMIES

18 MAI 1990

Programme

10-12 h : Rencontre inter-Académies aux *Archives départementales*, 20, rue des Chassaintes. Conférence de M. Bautier : « Les Académies et leur rôle dans la France d'autrefois et d'aujourd'hui ».

12 h 30 : Buffet sur place.

14-17 h : Table ronde sur le thème : « Ouverture de nos Académies sur l'extérieur ».

Cette rencontre a été couronnée de succès. Notre compagnie doit tout d'abord remercier M. Robert Debant, qui a mis à notre disposition des locaux dépendant des Archives départementales, ainsi que Mme Debant qui a contribué efficacement à la réussite de cette journée.

Sous la présidence de M. le Préfet du Gard et en présence de Mlle Odyle Rio, reine du Félibrige, les travaux débutèrent par une allocution de bienvenue du président René Bosc et une de M. Robert Debant.

Prenant ensuite la parole, M. le professeur Bautier dit sa joie d'être à Nîmes et remercia notre Académie de l'avoir convié à traiter d'un sujet cher à son cœur. Pendant près d'une heure trente, l'orateur présenta un tableau complet de

la vie de nos Académies dans le passé et envisagea ensuite leur rôle dans l'avenir.

A 12 h 30, un buffet, servi sur place, permit aux personnalités présentes de nouer ou de renouer de fructueux contacts.

La séance de l'après-midi fut présidée par M. Pierre Clavel. MM. Lauret, Debant et Larmat présentèrent l'Académie de Nîmes suivant trois thèmes : ouverture vers la population, relations avec les Pouvoirs publics, relations avec les Académies de France et de l'étranger.

Un débat passionnant s'instaura auquel participèrent les membres des douze Académies présentes. Il serait fastidieux de tenter de résumer les très nombreuses interventions des représentants de Montpellier, Lyon, du Var, Las-cours, etc...

Notons qu'une fiche de renseignements avait été préalablement diffusée et que nous possédons actuellement de précieuses indications sur la vie, l'activité et la gestion de nos voisins.

SEANCE DU 8 JUIN 1990

M. le président René Bosc ouvre la séance.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, Mgr Robert Dalverny, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Lucien Frainaud, M. Jean-Charles Lheureux, M. Pierre Clavel.

Le secrétaire perpétuel donne lecture des procès-verbaux des séances du 20 avril et du 4 mai 1990 qui sont approuvés après une observation du M. Aimé Vielzeuf.

Une correspondance importante a été reçue :

— Faisant suite à la lettre de condoléances adressée par notre compagnie, Mme Du Colombier nous envoie ses remerciements ;

— Une invitation à assister à la séance solennelle de l'Académie de Dijon le 9 juin 1990 ;

— Le programme de la Fédération historique Languedoc-Roussillon du 8 au 10 juin à Sète ;

— Une lettre du maire de Bezouze nous conviant à une journée en souvenir de F. Mistral ;

— Une lettre de Mgr Robert Dalverny transmettant un chèque du Rotary Club pour la remise en état des Archives départementales à la suite des inondations du 3 octobre 1988.

Le secrétaire perpétuel indique que notre compagnie a reçu diverses revues :

Les Annales de Haute-Provence,

Les Annales de Macon,

Le Bulletin de la Société d'Histoire naturelle d'Autun,

Les Mémoires de l'Académie de Lyon,

Le Lien des Chercheurs cévenols.

Des ouvrages également :

Un petit causse lozérien : La Can de l'Hospitalet, de M. Guilhem Fabre ;

La Révolution française et le Var, adressé par Mlle Odyle Rio qui a participé à sa rédaction ;

La Manade Laurent, de M. Daniel-J. Valade.

Le secrétaire perpétuel fait connaître que notre compagnie a été représentée à la remise des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation, qui s'est déroulée le 30 mai 1990 dans les salons du Conseil général.

Les livres offerts par l'Académie ont été attribués à un établissement scolaire d'Alès.

Le dimanche 3 juin, nous étions présents à la messe en provençal célébrée à la Tour Magne à l'occasion de la Sainte-Estelle, ainsi qu'à la réception donnée ensuite dans le cloître de la chapelle des Jésuites.

M. le président René Bosc donne connaissance du programme des réunions prévues pour le quatrième trimestre

1990. Soit : les 5 et 19 octobre, 9 et 23 novembre, 7 et 21 décembre.

En accord avec la Commission du programme, il envisage quelques modifications ; à titre d'exemple, il lance l'idée d'une séance comportant, une fois par trimestre, deux communications de courte durée (vingt minutes maximum).

Il fait le commentaire de la journée du 18 mai et donne lecture de plusieurs lettres de remerciements à ce sujet. M. le docteur Lucien Simon estime qu'une commission, composée éventuellement du bureau élargi, pourrait être constituée pour faire une analyse complète de cette journée.

Le président fait ensuite état de l'invitation reçue de l'Académie d'Aix, pour le 16 juin à Lourmarin.

A l'ordre du jour, une communication de Mme Janine Reinaud : *Le Portement de Croix dans l'œuvre de Simon de Châlons*, avec projection de diapositives.

Avec finesse et compétence, l'oratrice sut captiver l'auditoire, citant de nombreuses anecdotes, analysant les couleurs, donnant des explications sur certains détails (mains ou vêtements)... et sur la restauration des tableaux présentés.

Le texte intégral de cette communication sera publié dans les *Mémoires 1989-1990*.

Après les félicitations du président, un débat intéressant s'instaure auquel participent MM. Escholier, Roger, Lauret, Mme Lassalle et M. Jallatte.

La séance est levée à 18 h 15.

SEANCE DU 22 JUIN 1990

M. le président René Bosc ouvre la séance.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Lucien Frainaud, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Jean-Charles Lheureux, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Georges Sapède, Mgr Robert Dalverny.

Le président rappelle que, selon une tradition instaurée depuis plusieurs années, cette réunion se tient à l'Hôtel Davé. En quelques mots, il évoque le souvenir de ce magistrat, membre et bienfaiteur de notre compagnie.

Il forme des vœux pour un prochain rétablissement de notre confrère le pasteur Aimé Bonifas.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la réunion du 8 juin dernier.

MM. Simon, Roger, Larmat, Durteste, Clavel, Fontaine interviennent au sujet des enseignements à retenir de la journée du 18 mai 1990.

Le secrétaire perpétuel donne connaissance des récentes invitations reçues :

- Session de l'École Antique, présidée par M. Lassalle ;
- Fêtes du château de Grignan, organisées par le Conservatoire des châteaux de la Drôme.

Le président Bosc précise qu'il a participé, en compagnie de M. Fabre, aux journées de Lourmarin.

Il expose son projet d'organiser, en collaboration avec l'Office nimois de la Culture et le Lycée Daudet, une journée Alphonse Daudet.

Après une rapide consultation des membres présents, un accord est donné pour poursuivre les démarches à faire pour sa réalisation.

Le secrétaire perpétuel donne connaissance du programme du quatrième trimestre 1990, dont un exemplaire est distribué à chaque confrère.

L'ordre du jour appelle l'élection des membres proposés par la Commission des Nominations. Un vote à bulletin secret est décidé ; il donne les résultats suivants :

- en qualité de membre honoraire : M. le professeur Vernet (à l'unanimité) ;
- en qualité de correspondants : M. Yves-Marie Chaupt, M. Max Gourgas, M. Xavier Guthez, M. Guy Paulon.

Notre compagnie est appelée à écouter une communication de notre confrère Christian Liger intitulée : *De Gaulle et la raison française*.

Etudiant la personnalité de De Gaulle à travers les événements, l'orateur démontre comment cet homme hors du

commun a su parfois s'adapter à ceux-ci ou les faire jouer en sa faveur.

Exposé émaillé de citations, original, objectif, volontairement, semble-t-il, dépouillé de tout parti-pris.

Le texte intégral de cette communication sera publié dans les *Mémoires 1989-1990*.

Au cours du débat qui suit nous notons les propos de :

— M. Claude Escholier posant la question : homme d'action ou visionnaire ? homme miraculeux ?

— Me Marcel Fontaine : estime que de Gaulle a voulu rénover le patriotisme.

— M. le pasteur René Château : précise qu'à ses yeux la foi doit soutenir l'action.

— M. Pierre Clavel : demande si c'est par l'étude des écrits du général que l'orateur a pu cerner le personnage.

— M. le docteur Jean Lauret, M. Jacques Larmat, M. Louis Durteste, etc...

Le président adresse ses compliments à notre confrère et lève la séance à 18 h 20.

Nouvelle série

N° 109

**BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES**

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

3^e et 4^e Trimestres 1990



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1991

HOMMAGE A ANDRE CHAMSON

Le 11 août 1990, au col de la Luzette, a eu lieu la cérémonie annuelle d'hommage à la mémoire d'André Chamson, organisée par la Société félibréenne « La Tour Magno ».

La famille de ce dernier était représentée par Madame et Monsieur Roubini.

Assistaient, entre autres, à la cérémonie : MM. Francis Cavalier-Bénézet, premier vice-président du Conseil général du Gard, maire de Valleraugue ; André Dupuis, majoral du Félibrige, président de la Société félibréenne nimoise « La Tour Magno », capitaine de la « Nacioun gardiano » ; Joachim Durand, ancien président de l'Académie de Nîmes ; Armand Brunel et Jean-Claude Lamy, correspondants de l'Académie de Nîmes ; Francis Vidal de la « Nacioun gardiano » ; et Edmond Reboul, médecin-général en retraite, secrétaire de la section Lettres de l'Académie de Lyon, membre non résidant de l'Académie de Nîmes.

Le professeur René Bosc, président actuel de l'Académie de Nîmes, empêché, s'était fait excuser.

M. André Dupuis a, en *lengo nostro*, salué tout d'abord les personnalités ainsi que les nombreuses personnes présentes. Il a ensuite énuméré les raisons impérieuses qui militent en faveur du maintien actuel de cette cérémonie d'hommage à la mémoire d'André Chamson et à celle de son épouse Lucie Mazauric.

Après M. Dupuis, M. le médecin-général Edmond Reboul a lu une excellente étude, rédigée partie en vers, partie en prose, étude dont voici le résumé :

Préludant avec un sonnet évoquant le col de la Luzette et la sépulture des Chamson, Edmond Reboul, ayant rappelé ses liens avec le grand écrivain, brosse, à travers ses souvenirs, sa connaissance des lieux et surtout à partir de textes d'André Chamson, un portrait de l'enfant qui passa au Vigan de longues périodes, notamment au Champ, propriété de sa grand-mère Aldebert, dans le quartier de Goulsou. C'est là qu'il engrangea, très tôt, expériences, prises de conscience, réflexions qui feront plus tard la trame de sa personnalité et la matière de nombre de ses œuvres. En particulier, dans l'ombre de personnages tutélaires, tels que sa grand-mère et Finiels, il découvre la vie, la mort, les mondes invisibles et aussi, d'en bas d'abord, d'en haut ensuite, la Cévenne qui jouera dans son existence et dans sa création le rôle que l'on sait. Grâce à une lecture sélective de « Le chiffre de nos jours », on voit ainsi vivre et grandir le jeune André, tondu à ras, mais vif et racé, ardent et chaleureux, casse-cou plein d'incertitudes...

Son amour pour la terre et les gens de sa terre n'explique-t-il pas la dernière volonté du Cévenol et de l'écrivain qui a voulu reposer, avec son épouse Lucie Mazauric, au col de la Luzette, sous un simple bloc de pierre, un rocher parmi tant d'autres, face à un panorama sublime, celui des montagnes étagées qui montent à l'assaut de l'Aigoual ?

Edmond Reboul, en hommage aux disparus et à la Cévenne, clôture son propos avec un autre sonnet, un tableau lyrique inspiré par les lieux qui s'achève sur l'image même qu'ont sous les yeux les participants, recueillis et émus :

*Tandis que sous les pins, joyeux, sifflote un merle,
dans la brume qui monte à l'ombre de la nuit,
grise d'embruns de ciel, la Cévenne déferle !*

Un repas amical a ensuite réuni, à l'Hôtel du Petit Luxembourg, à Valleraugue, la plupart des personnes ayant assisté à la cérémonie au col de la Luzette.

SEANCE DU 5 OCTOBRE 1990

La séance est ouverte par le président René Bosc.

Sont présents : M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, Me Marcel Fontaine, M. Jean Lauret, M. le pasteur Aimé Bonifas, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mgr Robert Dalverny, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre.

Sont excusés : M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Victor Lassalle, M. Robert Debant, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger.

En l'absence de Me Jean Ménard, retenu à Montpellier, Mme Christiane Lassalle, vice-présidente, donne lecture du procès-verbal de la séance du 22 juin 1990.

Ouvrages reçus :

Depuis notre réunion du 22 juin 1990, l'Académie a reçu de nombreux ouvrages et publications dont la liste est en cours d'élaboration et sera prochainement diffusée à tous les membres.

Courrier :

De M. le professeur Vernet, de M. Chaupaut, de M. Gourgas, de M. Gutherz, de M. Raulan, nous sont parvenues

des lettres remerciant l'Académie de leur élection comme membre honoraire ou correspondant.

Faits académiques :

Nous avons appris le décès du fils de M. Christian Lacour, celui de M. Pierre Abauzit et de Mme Missonger.

L'Académie a transmis aux familles l'expression de sa sympathie.

Me Jean Goujon a été victime d'une agression. Nous formulons des vœux pour un total rétablissement de notre ami.

Mme Frédérique Hébrard, fille de M. André Chamson, a été promue dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Informations :

Mme Christiane Lassalle nous informe que la Mairie de Générac (M. Rogier, adjoint, M. Girard, vice-président du Conseil général) a l'intention d'organiser, fin novembre, une journée culturelle sur le thème des traditions et souhaite la participation de l'Académie de Nîmes.

M. Joachim Durand et M. Jean-Claude Lamy ont assisté le 11 août 1990, au col de la Luzette, à la cérémonie annuelle d'hommage à M. André Chamson.

La Société d'Histoire du Protestantisme nous invite à la conférence de M. Dubled, archiviste paléographe, le 6 octobre, à 16 h, à la Maison presbytérale, et qui traitera de « L'église consistoriale protestante de Vézenobres de 1804 à 1908 ».

Le Musée cévenol nous a adressé le programme de ses « Colloques-débats » sur le thème : « Que reste-t-il de nos Cévennes ? », rue du Palais, au Vigan.

L'Assemblée décide de nommer une commission qui procèdera à une analyse et une révision du règlement inter-

ne. Elle sera présidée par M. le docteur Lucien Simon, assisté de MM. Larmat, Durteste, Roger, Clavel.

M. le président René Bosc reprend la parole et présente à nos confrères le programme des Journées Alphonse Daudet, élaboré en collaboration avec l'Office nimois de la Culture et l'Association des Amis d'Alphonse Daudet. Des manifestations prévues à l'origine pour 48 h, se dérouleront pendant quatre ou cinq jours.

Après une intervention de M. le bâtonnier Marcel Fontaine demandant une réunion de la Commission des Finances, et la réponse de M. Pierre Clavel, le président donne la parole à Mgr Robert Dalverny qui présente une très intéressante communication sur : *Saint Bernard et le pouvoir papal*. En voici le résumé :

Saint Bernard fut un homme présent sur tous les chantiers de l'Eglise de son temps, au point qu'un historien a pu affirmer « l'unité de son époque se trouve dans l'action du grand moine, la domine de son génie et la pénétre de son inspiration ».

Très mêlé aux événements majeurs de la chrétienté, en relation avec les papes, les rois ou les princes chrétiens de son temps ; auteur d'un traité qu'il écrivit à l'adresse de son disciple, le pape Eugène III, cistercien comme lui, Bernard de Clairveaux traduisit dans ses actes et son enseignement l'idée qu'il se faisait du pouvoir papal, objet de la communication.

Avant de définir le pouvoir du pape, Bernard a eu concrètement à se soucier de savoir qui le possédait, d'Anaclet ou d'Innocent qui le revendiquaient. Aucun des deux ne pouvait se prévaloir d'une élection complètement régulière, dans les deux cas, il y avait eu, en effet, des vices de forme. Bernard opta cependant pour Innocent, avançant deux raisons bien précises : Innocent avait obtenu le consensus de l'Eglise et ce consensus suppléait à la carence des institu-

tions ; d'autre part, le témoignage de sa vie le recommandait.

Dans les conflits de pouvoir entre le pape et les princes temporels dont il a été le témoin, la position de Bernard s'inspire de la théorie que les historiens ont retenue sous l'appellation « des deux glaives » : le glaive spirituel est dans la main du pape, le glaive temporel étant confié au prince. Le pape disposait des deux pouvoirs, mais s'il exerçait le premier directement et sans partage, il abandonnait le second entre les mains de « l'évêque du dehors », le prince dont le rôle tendait certes à assurer le salut aux peuples commis à sa charge, mais qui n'était pas seulement un exécutant des desseins du pape.

Le « De Consideratione », écrit pour le pape Eugène III, fait en cercles concentriques une évaluation de la puissance pontificale : au centre, le pape, au faite de la chrétienté et doté de tous les titres et pouvoirs est en même temps « un homme pauvre, nu et misérable ». Seule, la vertu peut combler l'abîme entre les deux. Responsable d'une administration centrale, qu'il se décharge sur elle des soucis de gestion pour s'occuper de l'aspect moral et spirituel des problèmes. Chargé de l'Eglise universelle, il a aussi le soin de ceux qui ne sont pas chrétiens ; il doit les persuader et non les contraindre. Enfin, souverain temporel, qu'il en supporte la charge eu égard à l'esprit du temps mais toujours selon l'Évangile.

Saint Bernard, théologien mystique de génie, ne fut pas un novateur en matière de pouvoir papal. Il traduisait les idées dominantes de la société du XII^e siècle. Mais il a su le faire magnifiquement.

Dans le débat qui suit, interviennent MM. Frainaud, Clavel, Lauret, Fontaine, Grossi, Roger.

La séance est levée à 18 h 20.

SEANCE DU 19 OCTOBRE 1990

La séance est ouverte à 16 h 30, sous la présidence de M. le professeur René Bosc.

Sont présents : M. André Nadal, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Robert Debant, M. le pasteur René Château, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mgr Robert Dalverny, M. le docteur Paul Maubon et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Drouot, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. Pierre Fabre.

Le président ouvre la séance et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du procès-verbal qui est adopté après intervention de M. Pierre Clavel.

Il donne connaissance à notre confrérie des dernières informations relatives à l'organisation des Journées Alphonse Daudet.

Le secrétaire perpétuel énumère la liste des ouvrages reçus, citant notamment celui de M. Daniel-J. Valade : *Novillades et Corridas*.

Il appartient ensuite à M. Lucien Frainaud de donner lecture de son compte rendu du livre de M. J.-P. Nègre : *Musarder en terre gardoise* :

« Musarder en terre gardoise » est le titre que M. J.-P. Nègre a donné au travail que vous pourrez apprécier, mes chers confrères, dans une monographie de 90 pages achevée d'imprimer sur les presses de l'imprimerie Lacour en juin 1990, et dont notre confrère, correspondant, a fait à notre compagnie un amical autant qu'utile hommage.

Michelet disait de la France « qu'elle était une personne ». Nous pourrions aussi dire, nous Gardois, que le Gard, par son histoire et son extrême diversité, en est une claire image.

Raison de plus pour le mieux connaître comme nous y invite l'Association d'action culturelle et sociale du Ministère de l'Agriculture et la Chambre d'Agriculture du Gard, qui ensemble poursuivent actuellement un effort important en matière de tourisme rural.

Une ouverture sur ce « Chez nous » qui doit nous permettre de mieux connaître les variétés et les richesses de ce département fier de son passé et soucieux de son avenir. Comment cela ? Mais en flanant physiquement et intellectuellement. Un agréable et instructif vagabondage dans un contact avec la nature et avec les hommes du terroir — urbains et ruraux.

Un travail extrêmement utile, une sorte d'inventaire, pour ceux qui cherchent à connaître le milieu dans lequel ils vivent, les autochtones comme ceux, qui venus de l'étranger, retrouvent chez nous des origines oubliées.

Leçons d'histoire, de géographie, de sociologie, d'économie, d'écologie. Vous apprendrez tout cela dans la centai-

ne de visites auxquelles vous êtes invités, et que des personnalités gardoises du monde du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, de nos facultés, vous commentent.

Cent thèmes de visites, ai-je dit, classés par région, suivant leur nature. Quatre régions ont ainsi été retenues :

1°) Nîmes et le sud du Gard ;

2°) Le Vigan ;

3°) Alès, Saint-Jean-du-Gard (comme vous pouvez le voir les Cévennes ne sont pas négligées) ;

4°) Uzès et la vallée du Rhône.

Programme d'excursions qui vous promènent dans Nîmes la romaine, mais aussi la moderne, dans Uzès la médiévale, dans Alès la cité minière aujourd'hui recyclée.

De l'arboretum de La Foux, au cœur de l'Aigoual, aux remparts d'Aigues-Mortes et sa Tour de Constance ; des vignobles Côtes du Rhône à ce jardin des Hespérides fleurissant sur la Costière irriguée par le canal de Philippe Lamour.

Que sais-je encore... ? dirait Montaigne ! oui ! des sites, villes et villages, chacun avec leurs caractères particuliers, de la grande cité avec sa grande histoire au long des siècles, au plus petit bourg tombé dans l'oubli.

De l'église abbatiale de Saint-Gilles, l'abbaye troglodyte de Saint-Roman, la chartreuse de Valbonne, à l'église romane de Saint-Marcel-de-Fontfoulhouse dont les ruines du XI^e siècle résonnent encore des laudes que chantaient les moines bénédictins défricheurs des Cévennes. Des châteaux dont certains servent aujourd'hui, avec infiniment de goût, de cadres à des évocations du passé et revendiquent l'honneur d'avoir hébergé un roi, une reine, un cardinal ou voire un pape, comme à Villeneuve.

Des musées, comme le Mas Soubeyran, à Mialet, maison natale de Rolland, qui fait revivre l'épopée de ces huguenots qui pendant un siècle ont maintenu dans une vie secrète et persécutée leur Foi, leur culte et leur droit à la liberté.

Vous suivez ces chemins qu'a peut-être suivi Hannibal, ce Carthaginois qui derrière ses éléphants a certainement, chez nous, oublié des suiveurs.

Voie Domitienne. Voie Régordane. Mais aussi chemins de grandes randonnées patiemment élaborés par notre regretté confrère le docteur Paul Cabouat et sur lesquels, mon cher président, vous aimez porter vos pas.

Mais cette flanerie à laquelle nous sommes invités ne se limite pas à un inventaire sentimental. Le passé inspire le présent qui déjà nous prédispose à cet avenir auquel il est fait allusion dans le travail de notre confrère quand il aborde *les grands secteurs d'activité* :

Le nucléaire à Marcoules ; la chimie à Salindres et Beaucaire ; l'agriculture avec ses vins, ses fruits, ses céréales et ses industries agro-alimentaires ; le textile à Nîmes ; la chaussure à Saint-Hippolyte-du-Fort ; le tourisme avec la mer, les Cévennes ; et j'allais oublier la Source Perrier à Vergèze ; la Compagnie Nationale d'Aménagement du Bas-Rhône Languedoc.

Une énumération exhaustive est impossible tant est riche dans sa variété la documentation et bref le temps qui m'est imparti.

Musarder en terre gardoise, c'est à cela que nous invite M. J.-P. Nègre, avec ce souci du détail qui vous précisera la durée des visites, le jour des ouvertures des musées et hôtels, le numéro du téléphone que vous composerez quand vous déciderez de vous y rendre.

Et quand vous saurez, mes chers confrères, que pour assurer la perfection de ce travail il s'est entouré de la collaboration de certains de nos confrères, tous parfaits connaisseurs et amoureux de la Terre qui est la leur, tels Mme Durand-Tullou, M. Christian Liger, M. Jean-Charles Lheureux et Madame ; que les sports équestres, tennis, football, golf, nautisme, randonnée pédestre, corridas et courses libres, folklore, ont fait l'objet de ses particulières at-

tentions, que sa plaquette est illustrée de remarquable photographies qui éclairent les textes, vous ne douterez pas, mes chers confrères, de la valeur de ce travail à la connaissance du Gard.

Cultiver le paradoxe ne serait pas alors une erreur de ma part si, en guise de conclusion, je me permettais d'utiliser une Préface.

Car qui pourrait mieux traduire dans sa diversité le charme de notre département du Gard que ne l'a fait notre distingué confrère, M. le pasteur René Château dans ce délicieux poème :

« Diversité et solidarité du pays du Gard » que M. J.-P. Nègre a placé avec bonheur en ouverture de cette plaquette.

*Pays du Gard, tour à tour souriant et austère,
Fidèle compagnon de nos vies éphémères,
De nos peines et de nos joies, de nos amours,
Des heures du passé, du présent, de toujours.
Nos cœurs te remercient de la diversité,
De l'attrait de ton sol, de ta fidélité,
A laquelle répond l'amour du vieux Gardois.
Pour leur terroir racé, noble et de bon aloi !*

Le Président donne ensuite la parole à M. Félix Villeneuve qui présente une communication intitulée : *Biologie et Sociétés « futures »*.

Depuis l'apparition de la vie sur la terre de nombreuses espèces animales et végétales se sont transformées ou ont même disparu. En sera-t-il de même pour l'espèce humaine et ses différentes civilisations ?

De tous les primates l'homme est celui qui a le cerveau le plus complexe et le plus riche en cellules. Non seulement l'être humain observe et mémorise mieux que les autres, mais il imagine et prévoit.

L'apparition et l'extension des hommes sur la terre s'est traduite non par la formation d'organes nouveaux mais par

l'accroissement des facultés psychiques en liaison avec l'accroissement du volume cérébral.

Une des plus belles réalisations dont profitera la société est celle des greffes d'organes et de tissus. D'après la thèse de l'immunité acquise l'élimination des tissus greffés est due à l'intervention de réaction dites « d'immunologie ». On espère maintenant faire acquérir à l'individu un état de tolérance acquise par l'injection de substances appelées antigènes utilisées au cours de la vie intra-utérine et même post-natale en apportant ainsi certain état de défense pour les greffes.

Aujourd'hui la marche du temps continue et le monde bouge de plus en plus vite. Jamais le bouillonnement des activités humaines n'a été aussi grand et jamais la science n'est allée aussi loin portée par de fantastiques progrès dans la connaissance et le contrôle des mécanismes de la cellule vivante.

D'autre part, l'avantage des races pures n'est qu'illusion même si c'était le principal argument des théories raciales qui en font l'apologie. Nos connaissances scientifiques ont montrée indéniablement l'avantage des hybrides et des métis. Le mélange gréco-romain comme la société américaine sont des mélanges réussis d'hybridation.

Mais il n'est pas, hélas ! certain que la fusée humaine, lumineuse et brillante, prolonge indéfiniment le feu d'artifice de la vie. La nature a constitué à chaque moment de son histoire un ensemble harmonieux et équilibré et lorsque cet équilibre vient à être rompu il se produit toujours un réajustement fatal à la cause perturbatrice.

A long terme la haute spécialisation du cerveau est dans un sens dangereuse car la spécialisation croissante ne trouve pas un autre chemin dans le cas où celui qu'elle a emprunté se révélerait une impasse.

Déjà un milliard et demi d'affamés, ce nombre ne pouvant que s'élever, pose de façon très urgente le problème de

la faim et les diverses mesures envisagées pour le résoudre : limitation des naissances, augmentation de la ration alimentaire en protéines dans les pays en voie de développement et d'autre part accroissement de la ration alimentaire en général.

L'homme actuel a depuis longtemps bouleversé l'équilibre biologique, il a détruit de nombreuses espèces animales et végétales et il s'est multiplié à une cadence accélérée en épuisant progressivement les ressources naturelles qui risquent de lui faire défaut.

Or, chaque fois qu'une espèce se révèle impuissante à obéir au facteur qui commande l'équilibre biologique son destin fut réglé et sa disparition assurée. C'est ainsi, par exemple, que s'éteignirent les reptiles de l'ère secondaire. De plus, par ses découvertes biologiques, il a permis la production d'individus tarés ou déficients, modifiant ainsi le jeu de la sélection naturelle perturbant son mécanisme évolutif.

Le développement de la violence, l'extension des régimes totalitaires, l'essor des fanatismes politiques et religieux ne constituent pas une vue très optimiste de l'évolution de l'homme et de la société. La culture, l'humanisme et, d'une manière plus générale, les civilisations occidentales sont en danger de disparition. L'augmentation de la criminalité, en particulier celle des jeunes dans les villes surpeuplées est un sujet évident.

C'est un trait traditionnel que les Etats dépensent sans compter pour la guerre et personne ne s'étonne de cette profusion tant elle est traditionnelle. Dès le lendemain de leur indépendance les nations nouvelles se ruent aux armements, ils sont le luxe des peuples.

L'humanité risque fort de commettre un suicide à l'aide de ces armes atomiques biologiques et chimiques ; elle est en voie de perdre toutes les propriétés qui font la véritable humanité et même si nous devons réchapper au suicide violent, nous serions menacés par un ordre du monde qui n'au-

rait plus rien d'humain. L'homme est-il malléable pour de nouvelles destinées ? Il ne s'est guère modifié physiquement et peut-être intellectuellement.

Nous avons déjà la crise de l'énergie et peut-être la menace de la bombe atomique qui un jour pourra servir. Il n'y a pas d'exemple dans l'histoire d'une arme nouvelle qui soit restée inutilisée. Il y a eu dans le passé des menaces terribles pour l'humanité mais jamais la fin de l'espèce, l'anéantissement global de l'humanité n'a jamais été vécu avec autant d'intensité. Il est donc probable que si tous les processus continuent ils conduisent à la terreur et à la mort.

Enfin, il y a déjà bien longtemps je relevais la tête au-dessus du microscope où grouillaient ces infiniments petits qui ont survécu sans changement depuis les temps les plus reculés et je regardais la mer :

« La mer toujours recommencée » et revenaient alors dans ma mémoire ces paroles du poète sétois Paul Valéry : « Civilisations nous savons désormais que vous êtes mortelles ».

Cette savante étude retient tout particulièrement l'attention de l'auditoire. Un tel sujet permet l'ouverture d'un intéressant débat au cours duquel interviennent tour à tour : M. le pasteur Château, MM. Nadal, Simon, Fontaine et Mgr Dalverny.

Après avoir complimenté M. Félix Villeneuve pour son travail, le président René Bosc le remercie et lève la séance à 18 h 15.

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 1990

La séance est ouverte à 16 h 30, sous la présidence de M. le professeur René Bosc.

Sont présents : M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Robert Debant, M. le pasteur René Château.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du procès-verbal de la séance précédente ; celui-ci est approuvé.

Le secrétaire perpétuel donne connaissance des dernières invitations reçues. M. et Mme Lassalle représenteront notre Compagnie à l'Académie de Lascours.

Des remerciements sont adressés aux donateurs de divers ouvrages :

- à M. Maurice Aliger pour *Saint-Mamert du Gard* ;
- à MM. Henri Gaillard et Aimé Vielzeuf pour *La Corrida populaire... et politique à Nîmes et dans le Gard* ;
- à l'Institut d'Etudes du Massif Central pour *Politique et Religion*.

Le président Bosc, au sujet des Journées Alphonse Daudet, donne quelques informations supplémentaires.

Il lit une lettre du secrétaire général de l'Académie de Lyon, relative à l'organisation d'une réunion des Académies du Sud-Est et à la création d'un annuaire. Un accord de principe est donné à ces deux projets.

Le secrétaire perpétuel donne lecture de la lettre du 24 octobre 1990, signée par cinq de nos confrères et relative à la modification du règlement interne de notre Académie. Portant sur cinq articles, ceci fait l'objet d'un affichage dans nos locaux dès ce jour ; une diffusion en sera faite à chaque membre.

Une assemblée générale est prévue et devra délibérer ; elle sera suivie d'un vote.

Au cours du débat qui s'instaure, interviennent M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Jean Lauret et Me André Galy.

La parole est donnée à M. Georges Sapède qui présente une savante et très intéressante communication intitulée :

Chénier et Florian, deux poètes face à la Terreur

En été 1794 — an II de la République — deux jeunes poètes, Chénier et Florian, connaissent les prisons parisiennes. Mêlés aux drames de leur temps, ils seront tous les deux victimes d'une Révolution qu'ils avaient appelée de tous leurs vœux et connaîtront une fin tragique.

Florian, né en 1755 dans une famille de petite noblesse, passe son enfance dans le château familial proche de Quissac. A l'âge de 10 ans, il quitte les Cévennes pour se rendre

à Ferney, invité par Voltaire, puis à Paris où il deviendra célèbre à 33 ans avec sa pastorale : *Estelle et Némorin*, parue en 1788. Il est alors membre de l'Académie française et des Académies de Nîmes, Madrid et Florence ; membre de la loge maçonnique des Neuf sœurs où il se lie avec Rabaut Saint-Etienne et le poète Roucher.

André Chénier naît à Constantinople en 1762, puis revient en France avec ses parents ; d'abord à Carcassonne chez une tante, ensuite à Paris où il se lie avec l'élite intellectuelle de la capitale. Il a 25 ans quand il obtient un poste de secrétaire privé auprès de l'Ambassadeur de France à Londres.

Un document, sur lequel figurent les autographes des deux poètes, permet d'affirmer qu'ils se sont connus à cette époque.

En 1789, c'est la Révolution et nos deux écrivains vont se ranger, dès la première heure, dans le camp des novateurs : Florian à la tête de la milice bourgeoise de Sceaux, Chénier en exilé de Londres.

En 1790, Florian, de plus en plus désireux de faire oublier son passé d'aristocrate, se mêle « aux bons et honnêtes citoyens ». Chénier, depuis Londres, se fait recevoir au « Club de la Société de 1789 » qui vient de se créer parmi les modérés du Club des Jacobins ; il y côtoie Sieyès, Mirabeau, Lafayette, Condorcet, le poète Roucher. Par ses textes politiques, il approuve sans réserve le nouvel ordre établi mais dénonce l'état d'oppression qui règne dans le pays.

Le 20 juin 1791, c'est la fuite du roi. Florian se trouve à Paris, est soupçonné de non allégeance à la Révolution. Chénier, après le massacre du 17 juillet au Champ de Mars, quitte le club de 1789 et fonde le « Club des Feuillants », plus modéré. Fidèle à ses premiers engagements, il fait paraître une vingtaine d'articles dans le « Journal de Paris » où il se range parmi les tenants d'une monarchie constitutionnelle faisant preuve de « modérantisme » face aux dérives révolutionnaires.

En 1792, avec la prise des Tuileries, c'est la fin de la royauté. Détenus politiques et prisonniers de droit commun sont massacrés. La guillotine fait son apparition. Florian démissionne de la milice de Sceaux ; Chénier se cache à Paris.

Le 21 janvier 1793, Louis XVI est exécuté. Chénier se retire dans une discrète retraite à Versailles ; Florian dans un modeste logement à Sceaux.

1794, c'est l'année de toutes les Terreurs. Chénier est arrêté, puis emprisonné à Saint-Lazare ; il y retrouve le poète Roucher qui, dans le « Journal de Paris », avait défendu les mêmes causes que lui et combattu avec acharnement les Jacobins.

En prison, joies et angoisses se succèdent. Incarcérée aussi, la belle princesse de Lamballe qui inspirera à Chénier *La jeune captive*. Après le vote de la loi de prairial, il compose son dernier chef-d'œuvre, *Les Iambes*, cri de détresse, de haine et de vengeance.

Chénier sera guillotiné le 7 thermidor (25 juillet) et inhumé, comme d'autres suppliciés, dans le quartier de Picpus, dans le jardin des Chanoinesses de Saint-Augustin.

Quant à Florian, il est arrêté à Paris, où il se cachait, le 14 juillet 1794 et « embastillé » ; mais sa santé se dégrade. Boissy d'Anglas, son ami dévoué, obtiendra sa mise en liberté ; mais il mourra quelques jours plus tard, à 39 ans.

La Terreur avait soumis au même sort deux poètes aux comportements si différents, « tous deux victimes des déviances d'une Révolution qu'André Chénier, en visionnaire, avait annoncées et condamnées ».

M. le Président félicite chaleureusement l'orateur. Au cours du débat, interviennent MM. Escholier, Maubon, Durteste.

La séance est levée à 18 h 25.

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 1990

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. le président René Bosc.

Sont présents : M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le chanoine Charles Fayolle, M. le pasteur René Château, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre.

M. le professeur René Bosc signale l'absence de M. Jean Ménard, secrétaire perpétuel, retenu tout l'après-midi au Palais, et son remplacement par Mme Christiane Lassalle, à qui il cède aussitôt la parole pour la lecture du procès-verbal de la précédente séance et le résumé de la communication de M. Georges Sapède. Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Puis le président fait part de l'envoi de deux récents ouvrages de M. Aimé Vielzeuf écrit en collaboration avec M. Claude Paczkowski, *La Grand'Combe en Cévennes, jadis canton de gueules noires*, et avec M. Henri Gaillard, *La Corrida populaire... et politique à Nîmes et dans le Gard*. M. Joachim Durand se propose pour en faire prochainement le compte rendu.

M. le président René Bosc fait une lecture partielle d'une lettre qu'il a reçu de notre confrère, M. Jean-Charles Lheu-

reux, renouvelant son regret de ne pouvoir assister à nos séances, mais indiquant qu'il poursuit néanmoins ses travaux dans une atmosphère familiale sympathique...

C'est avec beaucoup de plaisir que le président nous apprend la nomination de M. Louis Durteste, de membre actif, non résidant, de l'Académie du Var. Cette distinction va dans le sens d'un rapprochement inter académies, vivement souhaité lors de notre réunion de mai dernier.

L'Académie sera représentée par Me Jean Ménard aux rencontres culturelles de Générac. Comme le président approuvait l'initiative de cette petite commune, M. Maurice Aliger nous signale qu'à Saint-Mamert existe depuis quelques années une semaine culturelle qui se renouvelle tous les ans depuis cinq ans.

M. le président René Bosc reprend la parole pour annoncer la proposition du groupe catholique concernant la candidature au fauteuil de M. Henri de Régis. Il s'agit d'un médecin, le docteur Paul Tempier, neurologue, mais aussi préhistorien et « ceinture noire » ; il est le fils de M. Aimé Tempier, correspondant, et le parent du chanoine Cantaloube, ancien membre de notre compagnie. M. René Panet, rapporteur de la commission, évoque la brillante carrière de son candidat d'après la liste impressionnante de ses publications.

Il est décidé d'inscrire son nom sur le registre.

Ensuite, le président évoquant la série des manifestations pour le 150^e anniversaire de la naissance d'Alphonse Daudet, réclame plus particulièrement la présence des académiciens, le vendredi 30 novembre, au parloir du lycée de garçons, pour la remise des prix aux lauréats ; le mercredi 5 décembre, au centre Pablo Néruda, pour le concours de déclamation sous la direction d'Yvon Pradel, et le samedi 8 décembre à 11 h pour la remise de la plaque, à la maison

natale d'Alphonse Daudet, et surtout pour le colloque organisé par l'Académie elle-même, l'après-midi de 14 h 30 à 17 h 30. Un cocktail, offert par la Mairie, terminera cette semaine Alphonse Daudet.

La parole est ensuite donnée à Me Marcel Fontaine pour sa communication : *Les origines provençales du Grau du Roi.*

Me Fontaine analysa avec beaucoup de détail un acte notarié et judiciaire du 16 janvier 1861 consacrant l'achat par les frères Rédarès du Grau du Roi, d'une propriété de 1.500 hectares, à l'est du Grau du Roi (terre du mas de Terre-Neuve et du Boucanet) vendue par une société de reboisement en faillite à Paris.

Le notaire, Me Canonge, étant à cette époque responsable de ce qu'il vendait, avait quelques doutes sur les dimensions exactes de cette propriété dont un côté était bordé par une mer fluctuante. Il lui fallait donc retrouver les actes de propriétés antérieurs pour arriver à fixer les limites de cette zone maritime. Son enquête lui permit d'établir une succession d'actes remontant jusqu'à Charlemagne.

Connaissant parfaitement les lieux décrits dans ces actes, Me Fontaine nous conduisit dans ce vaste domaine tantôt avec un prieur de Psalmodie, envoyé de Charlemagne tantôt avec des marquis dépendant du Comté de Toulouse ou d'Aragon, ou avec des abbés d'Ulmet et de Valmagne ; plus récemment, sous François I^{er}, avec un sieur de La Brosse, ou avec un propriétaire de Béziers, André de Serres, au début de la Révolution. Mais au-delà des propriétaires successifs, Me Fontaine nous a séduits par la description de ces vastes horizons de sable et de dunes, en lutte continue avec la mer.

Après les félicitations présentées par le président et l'instauration d'un court débat, la séance est levée à 18 h 15.

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 DECEMBRE 1990

Cette séance est présidée par M. le professeur René Bosc qui donne la parole au secrétaire perpétuel.

Le secrétaire perpétuel expose brièvement les raisons de cette réunion extraordinaire qui a pour but la modification de cinq articles du règlement de l'Académie.

Il fait remarquer que les prescriptions édictées par l'article 82 du règlement relatif à la rédaction d'un rapport spécial, à la suite d'une demande de révision présentée par trois académiciens résidants, ont été respectées, ainsi que l'affichage et la diffusion du projet de modification.

Il analyse rapidement les cinq articles intéressés, les membres de notre compagnie étant donc déjà parfaitement informés.

ARTICLE 12

Ancienne rédaction : Chaque académicien ordinaire sera soumis à une cotisation annuelle de 30 F pour les membres résidants et de 15 F pour les membres non-résidants. Chaque correspondant le sera, à une cotisation annuelle aussi, de 10 F. Ces diverses cotisations seront perçues, dans le premier mois de chaque année, par les soins et sur les reçus du trésorier.

Nouvelle rédaction : Chaque académicien ordinaire et chaque correspondant sera soumis à une cotisation annuelle dont le montant sera fixé chaque année par le bureau.

ARTICLE 13

Ancienne rédaction : Les membres ordinaires et les correspondants paieront, lors de leur réception, une somme de 10 F pour droit de diplôme.

Suppression de cet article ?

ARTICLE 29

Ancienne rédaction : Le président et le vice-président sont élus pour un an, à la première séance de janvier de chaque année.

Nouvelle rédaction : Le président et le vice-président sont élus pour un an à la première séance de janvier de chaque année et sont rééligibles deux fois.

ARTICLE 30

Ancienne rédaction : L'élection du secrétaire perpétuel aura lieu au scrutin mais elle exigera la majorité des deux tiers des membres présents.

Nouvelle rédaction : L'élection du secrétaire perpétuel aura lieu aussi au scrutin mais elle exigera la majorité des deux tiers des membres présents.

Cette élection aura lieu, sauf en cas de vacance en cours d'année, lors de la première séance du mois de juin ; le mandat sera dévolu pour cinq ans, renouvelable deux fois, à compter du 1^{er} octobre qui suivra cette élection.

ARTICLE 40

Ancienne rédaction : Dans la première séance de janvier de chaque année, les comptes du trésorier pendant l'année précédente seront envoyés à l'examen d'une commission spéciale.

Nouvelle rédaction : Les comptes du trésorier pour l'année précédente seront envoyés à l'examen d'une commission spéciale, au plus tard à la deuxième séance du mois de février.

Le président Bosc note que ces changements n'ont pas tous la même portée et demande un vote sur les articles 12, 13, 40.

ARTICLE 12 : 24 pour — 1 contre

ARTICLE 13 : 24 pour — 1 contre

ARTICLE 40 : 24 pour — 1 contre

M. le professeur Bosc ouvre ensuite le débat sur la modification de la durée du mandat du président (Art. 29).

Interviennent tour à tour : M. le pasteur Bonifas, M. Durteste, M. le docteur Simon, Me Goujon, M. Frinaud, M. Aliger, M. Fabre et Me Galy. Tous pensent qu'une prolongation est nécessaire.

Une première rectification est donc mise aux voix :

25 votants : 25 voix pour.

En second lieu, un vote intervient sur la proposition de la Commission : la possibilité de renouveler à deux reprises ce mandat.

Résultats obtenus : Pour : 6 — Non : 18 — Blanc : 1.

Les 2/3 des suffrages ne sont pas atteints. La proposition est donc rejetée.

Enfin, un vote sur le renouvellement en une seule fois du mandat du président donne le résultat suivant :

Pour : 24 — Contre : 1.

Vient ensuite la discussion sur la modification de l'Art. 30 qui a trait à la durée du mandat du secrétaire perpétuel et sur le maintien du qualificatif : « perpétuel ».

Interviennent tour à tour : M. Clavel, M. le docteur Simon, M. Durteste, M. Debant, Me Galy, M. Lassalle, M. Fabre.

Le président met aux voix la proposition de la Commission. Résultats obtenus :

25 votants : Oui : 13 — Non : 11 — Blanc : 1.

La proposition est rejetée.

La séance est levée à 16 h 15.

SEANCE DU 7 DECEMBRE 1990

La séance est ouverte à 16 h 30, sous la présidence de M. le professeur René Bosc.

Sont présents : M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le docteur Edouard Drouot, M. Christian Liger, Mgr Robert Dalverny, Mme Janine Reinaud.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du procès-verbal établi lors de la précédente séance. Il est approuvé à l'unanimité.

Le secrétaire perpétuel donne connaissance du programme établi pour les quatre premiers mois de l'année 1991 ; ainsi que d'une lettre de M. le bâtonnier Fontaine, dont le texte a été diffusé à tous les académiciens résidants selon le vœu exprimé par notre confrère.

Il indique que, depuis la dernière réunion, l'Académie a reçu les bulletins de diverses sociétés avec lesquelles nous sommes en relation.

Il note enfin la remise d'un ouvrage intitulé : *Quatre siècles avec une famille cévenole*, écrit par Pierre et Yvonne Villaret. M. Villaret, correspondant de notre Académie, assistait à notre séance.

M. le pasteur Bonifas accepte de nous présenter prochainement ce livre qui a reçu le Cabri d'or en 1988.

Le président Bosc fait le compte rendu des manifestations organisées dans le cadre des Journées Alphonse Daudet et convie nos confrères à participer au colloque du samedi 8 décembre 1990.

Nous écoutons ensuite une communication de M. Pierre Clavel : *Les routes du Languedoc au XVIII^e siècle, pouvoir d'Etats, pouvoir royal*. En voici le résumé :

A titre d'introduction, après avoir cité les attentions portées par Alexis de Tocqueville aux Etats du Languedoc, des précisions sont apportées successivement sur :

— les limites du Languedoc dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, de Saint-Gaudens au sud-ouest à Tournon et Le Puy au nord-est ;

— la composition des Etats qui comptaient 114 membres avec une dominante de fait des évêques et la présidence de l'archevêque de Narbonne ;

— le rôle de la commission des travaux publics des Etats, toujours présidée par un évêque.

Un examen général de l'évolution des routes dans la province conduit au principe général dégagé à l'époque suivant lequel « tout doit y être essentiellement solidaire et le corps politique doit naturellement supporter toute dépense qui tend à produire un bien général, quand bien même quelqu'un des membres de ce corps tirerait moins d'avantages qu'un autre ».

Nous entrons ensuite dans l'essence même de la communication dont l'objet est l'étude des moyens mis en œuvre par les Etats, avec ou en opposition avec les ingénieurs du Roi, pour assurer la pérennité des routes existantes et pour entreprendre les travaux routiers nécessaires pour l'avenir.

C'est d'abord l'examen de cette route principale qu'est la grande route de la Poste, joignant Montauban au Saint-Esprit à travers la sénéchaussée de Toulouse, celle de Carcassonne et celle de Beaucaire et Nîmes. Examen des points de rupture, construction de ponts, lutte contre les inondations permanentes et aussi lancement de routes de raccordement vers la Guyenne et le Roussillon ainsi que vers Beaucaire et Villeneuve-lès-Avignon.

C'est ensuite la décision des Etats de faciliter les liaisons avec Lyon qui sont très précaires sur la rive gauche du Rhône à travers le Dauphiné où il n'existe pas de ponts sur la Drôme et l'Isère, en assurant une bonne route en Languedoc sur la rive droite, avec construction de ponts sur l'Ar-dèche et l'Eyrieux. C'est le lien avec le Vivarais et le pays lyonnais, prélude de notre nationale 86. C'est une pure réalisation des Etats.

C'est enfin le vaste problème de la liaison du Languedoc avec l'Auvergne, voulue par le roi dès la première moitié du XVIII^e siècle. C'est une recherche en commun entre le roi (et ses ingénieurs) et les Etats du tracé optimum de la route. Par Lodève et Millau ? Par Alais, Villefort et Langogne ? Travail commun de l'ingénieur du roi Pollart et de Pitot, directeur des ouvrages publics de la province pour la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes. C'est finalement le tracé par Aubenas et la côte de Mayres vers Le Puy qui l'emporte, l'un des moins coûteux et le plus sûr en hiver. Début des travaux avec un co-financement du Trésor royal et des finances des Etats et une direction des travaux par les ingénieurs du roi. Puis c'est l'effondrement du financement royal, la prise en compte par les Etats de l'importance du

chantier, l'expulsion des ingénieurs du roi et la fin du chantier avec les finances des Etats et la maîtrise de l'administration des Etats.

Un grand hommage est rendu à ce travail important des Etats du Languedoc par l'anglais Young qui emprunte à la fin du XVIII^e siècle la nouvelle route depuis Le Puy : « Suivi une route neuve, superbe... Cela vaut les plus belles routes que j'ai vues ».

Quel plus bel hommage au rôle des Etats du Languedoc pour le travail qu'ils ont fait sur leurs routes ?

Pendant le débat qui suit, nous entendons M. le docteur Simon, M. Fabre, M. Jallatte, M. Frainaud, M. le docteur Lauret, M. Aliger, Me Galy, M. Nadal, M. Clément, M. le docteur Maubon, M. le pasteur Bonifas.

Après avoir félicité chaleureusement l'orateur, le président lève la séance à 18 h 10.

SEANCE DU 21 DECEMBRE 1990

La séance est ouverte à 16 h 30, sous la présidence de M. le professeur René Bosc.

Sont présents : M. le docteur Edouard Drouot, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Lucien Simon, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le président René Panet, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Marc Chausse, M. Georges Sapède, Mgr Robert Dalverny.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel qui présente le compte rendu des deux séances du 7 décembre 1990. Les deux procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

Le secrétaire perpétuel donne lecture des conclusions de la Commission des Publications et signale les communications qui seront publiées dans les *Mémoires 1989-1990* :

— *Les Amischs*, par M. le pasteur Aimé Bonifas ;
— *La Casernette*, par M. le docteur Edouard Drouot ;
— *Bernard Lazare*, par M. le docteur Lucien Simon
(communication retenue pour la séance publique du 4 février 1990) ;

— *Simon de Chalons*, par Mme Janine Reinaud ;
— *De Gaulle et la Raison française*, par M. Christian Liger.

Pour la séance publique du 3 février 1991, la commission a porté son choix sur la communication de M. le pasteur Roger Grossi : *Pensée politique et religieuse de Jean-Paul Rabaut dit Saint-Etienne ou de Saint-Etienne*.

Des ouvrages ont été reçus :

— *Manduel à travers les âges*, de M. Jouffret ;
— Un recueil de poèmes provençaux, *La miéuno mount-joio*, et une étude sur le poète nimois Louis Roumieux, de M. Michel Courty, de Piennes, correspondant de notre Académie.

Notre compagnie est informée que diverses mesures sont à l'étude afin d'assurer une meilleure sécurité de nos locaux, ainsi qu'une gestion améliorée de notre bibliothèque. Il est demandé à chacun une nécessaire collaboration.

Le secrétaire perpétuel fait connaître que, lors de la réunion du 11 janvier 1991, se dérouleront les élections en vue de la nomination du président et des membres du bureau (application des articles 27 et suivants du règlement, modifiés le 7 décembre 1990).

Le président René Bosc fait ensuite un rapide compte rendu des Journées Alphonse Daudet et profite de son intervention pour remercier M. Pradel — présent dans la salle — de son précieux concours.

Notons les interventions de plusieurs confrères : MM. Durteste, Clavel, Lassalle, Durand...

Ces manifestations ont connu un réel succès. Il serait intéressant de publier les textes des orateurs ayant pris la parole lors du colloque du 8 décembre 1990 ; ils pourraient être insérés dans les Mémoires 1989-90.

Il appartient à M. Joachim Durand de présenter un compte rendu des deux ouvrages de M. Aimé Vielzeuf : *La Grand'Combe en Cévennes, jadis canton de gueules noires*, et *La Corrida populaire... et politique à Nîmes et dans le Gard*.

On ne pourra pas dire que notre confrère Aimé Vielzeuf a été « inutile » ou « paresseux ».

A 68 ans, ce Cévenol, né aux Salles-du-Gardon, attaché à sa terre, fidèle au parler « raïol » et à ses amis, a, à son actif, un beau palmarès : professeur honoraire de collège, ancien résistant et maquisard, ancien correspondant gardois du Comité d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale, chroniqueur de la Résistance cévenole, ce mainteneur de la culture en Cévennes, ce biographe des conteurs cévenols, ce critique littéraire et pictural, est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages.

Les deux derniers dont il a fait hommage à notre compagnie, s'instituent : *La Grand'Combe en Cévenne, jadis canton de gueules noires* et *La Corrida populaire... et politique à Nîmes et dans le Gard*.

Pour le premier de ces livres, il a eu pour collaborateur un ancien mineur de fond, Claude Paczkowski, né en 1938, au Martinet, présentement installé à La Grand'Combe, en qualité de photographe et, surtout, d'acheteur et de vendeur de cartes postales.

Le livre dont il s'agit n'a pas de « prétention historique, sociologique ou littéraire ». C'est une invitation, grâce à de nombreuses cartes postales et photographies anciennes (j'en ai compté 206), à une balade dans le canton de La Grand'Combe. N'est-ce pas comme on l'a dit, que « c'est en prome-

nant qu'on retrouve le passé » ? et que « chaque fois qu'on fait revivre le passé on donne plus de poids au présent » ?

Aimé Vielzeuf et Claude Paczkowski ne se sont pas contentés des photographies relatives au chef-lieu de canton et aux communes qui le composent (Les Salles-du-Gardon, Lamelouze, Branoux-Les Taillades, Sainte-Cécile d'Andorge, Laval-Pradel, ma commune natale), ainsi que de la commune voisine de Portes ; ils ont inséré, entre ces photographies, des textes, courts mais suffisamment précis pour que l'essentiel soit mis en relief.

Ces textes relatent le travail des gueules noires, le « circuit » du charbon ; ils donnent toutes précisions utiles sur le logement des familles des mineurs, les casernes, les camps, les cités ouvrières, l'influence, à un moment donné, de la Compagnie minière sur l'enseignement des enfants, les commerces, les marchés, le patronage des ouvriers par la Compagnie minière, ses œuvres sociales (caisse de secours, de retraite, magasin de subsistances, service médical, colonie de vacances, scoutisme, installations sportives, sociétés de musique). A ce propos, nos deux auteurs décrivent longuement comment s'est déroulée, de tous temps, la fameuse fête annuelle de la Sainte-Barbe, célébrée début décembre.

Bien entendu, à côté des joies, sont mentionnées les peines : catastrophes naturelles, coups de grisou.

Ce livre très intéressant, extrêmement utile — et dont il faut féliciter et remercier les auteurs —, se termine par le rappel des grandes grèves qui se sont déroulées de 1848 à 1947, et, plus récemment, lors de la « liquidation » du bassin houiller des Cévennes, grandes grèves qui ont tant coûté de souffrances aux mineurs et aux membres de leurs familles, ainsi que par un hommage, justifié, aux deux poètes « statués » à La Grand'Combe : Mathieu Lacroix, né en 1819, auteur du célèbre poème, écrit en languedocien « Pauro Martino » (Pauvre Martine), et Léo Larguier, membre, en 1936, de l'Académie Goncourt, décédé en 1950.

Le deuxième ouvrage, publié tout récemment, et auquel le nom de notre confrère Aimé Vielzeuf est associé, s'intitule : *La Corrida populaire... et politique à Nîmes et dans le Gard*. Il est l'œuvre d'Henri Gaillard, enseignant et ancien adjoint au maire de Nîmes sous les 3 municipalités Jourdan. Cet ouvrage de 150 pages environ, et qui est illustré par une vingtaine de photographies, se présente sous la forme de neuf entretiens d'Henri Gaillard avec Aimé Vielzeuf. En quelque sorte, Henri Gaillard répond à des questions posées par Aimé Vielzeuf. Je n'ai trouvé que des avantages à cette forme de présentation. Il m'a semblé que « ce chœur à deux voix » (si je puis m'exprimer ainsi) avait pour mérite de rendre la lecture plus attrayante.

Henri Gaillard, au cours de ces neuf entretiens, raconte la totalité de son existence, et il le fait d'une façon simple, claire ; il n'en profite pas pour se faire passer pour un héros ou un surhomme ; il narre les choses comme elles se sont passées, sans les déformer ou les enjoliver à son profit. Quand il s'exprime au sujet des personnes (amis ou adversaires), qui ont été mêlées aux affaires publiques nombreuses dont il a eu à s'occuper pendant 18 années, il le fait avec mesure, courtoisie, objectivité, et, ce qui ne gâte rien, avec sincérité. Il dit, le plus naturellement du monde : « Ici, j'ai réussi » (si tel est le cas). Dans le cas contraire, il reconnaît, loyalement, avec une pointe de regret, qu'il a échoué. Ce qui ressort nettement dans ses explications ou déclarations — j'y insiste — c'est la sincérité et un grand souci de vérité.

C'est le véritable film de sa vie qu'il présente aux lectrices et aux lecteurs : son ascendance, sa naissance (en mai 1922), ses études au Cours complémentaire de Courbevoie (du fait de l'impécuniosité de son père, ouvrier chez Renault), son séjour à l'École normale d'instituteurs de Nîmes, son premier poste d'instituteur-stagiaire à Aimargues, son ma-

riage, en 1942, avec une institutrice exerçant, elle aussi, dans le Gard, leur affectation à Saint-Quentin-la-Poterie, où ils resteront 13 ans, son premier fils, perdu au bout de quelques semaines d'existence, son affectation à Nîmes, à l'école de la Grand'Rue, puis au collège du Mont Duplan, en qualité, successivement, de professeur et de sous-directeur, sa nomination à Drancy, en qualité de principal de collège (1978-79), ses débuts dans le militantisme : militantisme syndicaliste, laïque et politique (extrême gauche), ses débuts dans le journalisme local, son échec au Conseil général du Gard (canton d'Uzès), sa place d'élu municipal à Nîmes, devenu, peu après sa première élection, adjoint à l'Instruction publique, puis aux Constructions scolaires, son dévouement à l'enseignement, à la culture, à l'idéal laïque, à la vie associative, la présence dans sa famille de son second fils Jean-Michel, qui deviendra agrégé d'histoire, membre de la Cour des Comptes, collaborateur, à l'Elysée, de François Mitterrand, correspondant de l'Académie de Nîmes, et, présentement, directeur-général d'Antenne 2, ses divers projets (d'Henri Gaillard) qui, accueillis favorablement à leur début, s'enlisent dans « l'immobilisme », les événements récents survenus dans les pays de l'Europe centrale et en Russie, la crise interne qui secoue en France, le parti auquel, par idéal, il appartient toujours, mais qui, selon lui, ne correspond plus à la réalité de la France moderne.

On ne peut qu'avoir du respect pour cet enseignant de qualité, « méthodique et clair », comme le souligne son éminent préfacier Marius Arra, inspecteur départemental de l'Education nationale honoraire, pour ce grand laborieux qui est fier de sa vie, laquelle a été illuminée par l'espoir de voir un jour une société plus juste, plus humaine, plus fraternelle, espoir qu'il conserve encore, malgré les déceptions et les échecs, vivace au fond de son cœur.

Je félicite et remercie, en terminant, notre confrère Aimé Vielzeuf, ami de longue date d'Henri Gaillard, de lui

avoir permis, par l'habilité et la pertinence des questions qu'il lui a posées, de présenter si lumineusement, bien qu'en raccourci, sa vie harmonieuse, pleine d'enthousiasme et de dévouement.

L'ordre du jour prévoit, ensuite, la communication de M. Pierre Fabre : *Les cartes de l'Uzège et de Nîmes*.

L'orateur présente une étude technique puis historique de ses cartes géographiques, dont plusieurs reproductions sont soumises à l'examen de nos confrères.

Voyage à travers le temps qui nous conduit du début de l'ère chrétienne jusqu'aux XVIII^e et XIX^e siècles. Chaque période apporte des améliorations, les dessins se perfectionnent, les calculs des distances deviennent plus précis... A ce sujet citons la boutade du roi Louis XV : « Je vois avec peine que votre voyage m'a coûté une part de mon royaume plus grande que celle que j'avais acquise dans mes campagnes ». L'exactitude des calculs de Cassini se traduit, en effet, par un rétrécissement de la France de 2° d'est en ouest ! La carte du XXI^e siècle ? Carte ou banque de données ?

Notre confrère reçoit les chaleureuses félicitations du président Bosc, après un débat au cours duquel sont intervenus MM. Durteste, Fontaine, Clavel.

La séance est levée à 18 h 10.

SOMMAIRE DE 1990

FAITS ACADEMIQUES

Election du président et du vice-président	6
Passation de pouvoir entre M. le pasteur Château et M. le professeur Bosc, nouveau président pour l'année 1990	10
Budget 1990 : présentation de M. Clavel	11
Installation de Me André Galy	17
Information sur l'organisation de la journée du 18 mai 1990 réunissant tdes Académies de Province, par M. le président Bosc	28
Décès du docteur Jean Pellet, de Génolhac, correspondant	30
Décès de M. le comte Henri de Régis, membre résidant depuis 37 ans. Un hommage lui est rendu par M. le professeur René Bosc, président de l'Académie ...	39
Réception de M. Pierre Fabre comme membre résidant au siège de M. le professeur Guy Dupré. Allocution du président René Bosc	42
Décès de M. Du Colombier, procureur général honoraire, ancien membre résidant. Me Jean Roger, membre résidant, rappelle sa carrière dans une brève allocution	66
Rencontre Inter-Académies du 18 mai 1990, sous la présidence de M. Joubert, préfet du Gard, et en présence de Mlle Odyle Rio, reine du Félibrige. Conférence de M. le professeur Bautier : « Les Académies et leur rôle dans la France d'autrefois et d'aujourd'hui	78

COMMUNICATIONS

Vendredi 12 janvier 1990 :

Communication de M. Maurice Aliger : *De la voix hérakléenne à la voie domitienne* 6

Vendredi 2 février 1990 :

Communication de M. Joachim Durand : *Deux Gardois de qualité : Emile Cazelles et Gaston Maruéjol* 11

Dimanche 4 février 1990 :

Séance annuelle à l'Hôtel Atria.

Vendredi 9 février 1990 :

Communication de M. Lucien Frainaud : *Méconnue, méprisée par l'Histoire, mais grande dame : Madame du Barry* 14

Vendredi 9 mars 1990 :

Communication de M. Victor Lassalle : *Le patrimoine nimois, source d'inspiration de quelques artistes du XIX^e au XX^e siècle* 28

Vendredi 23 mars 1990 :

Compte rendu par M. Robert Debant de l'ouvrage de M. Rainer Riemenschneider : *Décentralisation et régionalisme en France vers le milieu du XIX^e siècle* ... 29

Communication de M. le pasteur Roger Grossi : *Pensée politique et religieuse de Jean-Paul Rabaut dit Saint-Etienne ou de Saint-Etienne* 31

Vendredi 20 avril 1990 :	
Compte rendu de l'ouvrage de Mme Simone Lheureux : <i>Vie et passions de Mme de Crussol, duchesse d'Uzès</i> , par M. Lucien Frainaud, membre résidant.	67
Communication de M. Louis Durteste, membre résidant : <i>Le drame de Mers-el-Kébir</i>	72
Vendredi 4 mai 1990 :	
Communication de M. André Nadal, membre résidant : <i>Histoire et origine des noms de nos monuments</i>	75
Vendredi 8 juin 1990 :	
Communication de Mme Janine Reinaud, membre résidant : <i>Le Portement de Croix dans l'œuvre de Simon de Châlons</i>	82
Vendredi 22 juin 1990 :	
Communication de M. Christian Liger, membre résidant : <i>De Gaulle et la raison française</i>	84
Vendredi 5 octobre 1990 :	
Communication de Mgr Robert Dalverny : <i>Saint Bernard et le pouvoir papal</i>	97
Vendredi 19 octobre 1990 :	
Compte rendu par M. Lucien Frainaud du livre de M. J.-P. Nègre : <i>Musarder en terre gardoise</i>	100
Communication de M. Félix Villeneuve : <i>Biologie et sociétés futures</i>	103
Vendredi 9 novembre 1990 :	
Communication de M. Georges Sapède : <i>André Chénier et Florian, deux poètes face à la Terreur</i> ..	108
Vendredi 23 novembre 1990 :	
Communication de Me Marcel Fontaine : <i>Les origines provençales du Grau-du-Roi</i>	113

Vendredi 7 décembre 1990 :

Communication de M. Pierre Clavel : *Les routes du Languedoc au XVIII^e siècle : Pouvoir d'Etats, pouvoir royal* 118

Vendredi 21 décembre 1990 :

Compte rendu par M. Joachim Durand de deux ouvrages : celui de MM. Gaillard et Vielzeuf, *La Corrida populaire et politique* ; et celui de MM. Vielzeuf et Paczkowski, *La Grand'Combe en Cévennes*. 123

Communication de M. Pierre Fabre : *Les cartes de l'Uzège et de Nîmes* ... 127

HOMMAGES

- Salinelles, du Néolithique à nos jours*, par M. Sauveplane, correspondant 67
- Le poète nimois Louis Roumieux*, par M. Michel Courty, correspondant 67
- Quatre études*, par M. Claude Escholier, membre résidant 67
- Un petit causse lozérien : La Can de l'Hospitalet*, par M. Guilhem Fabre, correspondant 81
- La Révolution française et le Var*. Mlle Odyle Rio a participé à sa rédaction 81
- La Manade Laurent*, par M. Daniel-J. Valade, correspondant 81
- Donner sa langue au diable*, par M. Philippe Gardy.
- Expérience esthétique et ontologie de l'œuvre*, de Mme Danielle Lories.
- Réflexions d'un académicien rustique*, de M. le médecin général Edmond Reboul.
- Image donnée, image reçue*, de M. Philippe Roberts Jones.
- Textes occitans de la période révolutionnaire*, de Mme Boyer-Fournier.
- Novillades et Corridas*, de M. Daniel-J. Valade.

Saint-Mamert-du-Gard, de M. Maurice Aliger.

La Corrida populaire et politique, de MM. Henri Gail-
lard et Aimé Vielzeuf.

Politiques et Religion, de l'Institut d'Etudes du Massif
Central.

La Grand'Combe en Cévennes, de MM. Aimé Vielzeuf
et Paczkowski.

La miéuno mount-joio, de M. Michel Courty.

Manduel à tous les âges, de M. Jouffret.

Quatre siècles avec une famille cévenole, de M. Pierre
et Mme Yvonne Villaret.

Achévé d'imprimer en février 1991
sur les presses de l'imprimerie Bené,
12 c, rue Pradier, 30000 Nimes.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1991.

ACADÉMIE DE NIMES

Officiellement reconnue par Louis XIV, l'Académie Royale de Nimes s'est vue conférer, par lettres patentes d'août 1682 « les honneurs, privilèges, facultés, franchises et libertés » dont jouissait depuis 1635 l'Académie française.

Au cours des trois siècles écoulés, de grands noms ont contribué à répandre sa renommée : ceux, notamment, de Rabaut Saint-Etienne, Ménard, Florian, Séguier. Parmi ses membres associés ou honoraires figurèrent Cambacérès, Talleyrand, Berthollet, Gaston Darboux, Camille Jullian, Frédéric Mistral, Alphonse Daudet, André Chamson, ainsi que des littérateurs étrangers aussi célèbres que Goethe ou Wieland.

A l'époque moderne, les travaux de ses membres (36 résidants dont deux femmes et 24 non résidants parmi lesquels l'académicien français Louis Leprince-Ringuet) concernent aussi bien la littérature que les sciences, la philosophie et les beaux-arts.

Plus de soixante sociétés savantes européennes correspondent avec l'Académie de Nimes.

Œuvrant dans la discrétion, celle-ci présente, fin janvier, le bilan de ses travaux de l'année écoulée à l'occasion d'une séance publique.

Respectant toutes les croyances, indifférente aux contingences de la politique, elle se veut un foyer d'humanisme où toutes les convictions se côtoient et cohabitent sans heurt.

Fidèle à ses traditions, elle travaille à l'enrichissement du patrimoine culturel, régional et national. Sans jamais oublier la devise inscrite au fronton de son hôtel du 16 de la rue Dorée : *NE QUID NIMIS* (Rien de trop !).

L'Académie a pour sceau celui de l'ancienne Académie royale de Nimes représentant une couronne de palmes, au milieu de laquelle on lit la devise : *ÆMULA LAURI*. Il y est ajouté en légende au-dessus de la couronne : *ACADEMIE DE NIMES*, et, au-dessus de la devise : 1682.